



BUDGET CITOYEN

LOI DE FINANCES 2024



En route pour un développement endogène et inclusif !



BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE



BUDGET CITOYEN

LOI DE FINANCES 2024

Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BCEAO Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CGI Code général des impôts

CNT Conseil national de la transition

COVID-19 Coronavirus disease 2019

CU Centre universitaire

DGB Direction générale du budget

DGEP Direction générale de l'économie et de la planification

DGESS Direction générale des études et des statistiques sectorielles

DPPD Document de programmation pluriannuelle des dépenses

FCFA Franc de la communauté financière africaine

FDS Forces de défense et de sécurité

FEC Facilité élargie de crédit

FMI Fonds monétaire international

FSP Fonds de soutien patriotique

GAT Groupes armés terroristes

HIMO Haute intensité de main-d'œuvre

IBP International budget partnership

IUTS Impôt unique sur les traitements et salaires

IS Impôt sur les sociétés

MARAH Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques

MDICAPME Ministère du développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises

MEEA Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement

MEFP Ministère de l'économie, des finances et de la prospective

MENAPLN Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales

MESRI Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

MID Ministère des infrastructures et du désenclavement

MSJE Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi

MSHP Ministère de la santé et de l'hygiène publique

PA-SD Plan d'action pour la stabilisation et le développement

PDI Personnes déplacées internes

PPP Partenariat public-privé

TSB Taxe sur les boissons

TVA Taxe sur la valeur ajoutée

TVM Taxe sur les véhicules à moteur

UEMOA Union économique et monétaire ouest africaine

UNZ Université Norbert Zongo

USD United States dollar

UTS Université Thomas Sankara

VDP Volontaires pour la défense de la patrie

AVANT-PROPOS



Le budget de l'Etat, instrument par excellence de mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement économique et social, est un document qui retrace l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat pour une année. Cependant, son contenu reste difficilement assimilable par une large frange de la population. Cette situation limite le niveau de civisme fiscal qui est pourtant un facteur important de l'engagement des citoyens à payer l'impôt. C'est dans le sens de développer le civisme fiscal et l'engagement citoyen dans le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques que le Gouvernement travaille à l'appropriation du budget de l'Etat par les citoyens. Cette appropriation se fait entre autres par l'élaboration chaque année d'un budget citoyen et ce depuis 2014, conformément au principe de redevabilité édicté par la loi N°008-2013/AN du 23 avril 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au Burkina Faso. Ainsi, le Gouvernement sacrifie à ce devoir de gouvernance à travers l'élaboration du budget citoyen 2024.

L'élaboration du budget de l'Etat, exercice 2024 s'est déroulée dans un contexte national marqué par l'engagement des Forces de défenses et de sécurité (FDS) accompagnées des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sur le théâtre des opérations pour la restauration de l'intégrité du territoire national. A cet élément majeur de contexte, s'ajoute la crise humanitaire née de la situation sécuritaire.

Au niveau communautaire, le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) demeure suspendu avec toutefois une invite aux Etats membres à travailler à ne pas s'éloigner de la norme de 3% maximum fixée dans ledit pacte pour le déficit budgétaire rapporté au PIB.

Au plan international, le contexte reste toujours marqué par les difficultés d'approvisionnement sur les marchés internationaux et les pressions inflationnistes en lien avec la crise russo-ukrainienne, l'exacerbation des tensions géostratégiques et la persistance des effets de la COVID-19.

En vue de renforcer la coopération économique et financière avec la communauté des Partenaires techniques et financiers (PTF), un nouveau programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) a été conclu avec le Fonds monétaire international (FMI), pour la période 2023-2027.

Par ailleurs, il faut rappeler que pour faire face à la crise sécuritaire, le Gouvernement a élaboré en 2023 un Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD). Le budget 2024 a été bâti autour des objectifs de ce plan d'action, notamment le relèvement des défis sécuritaire et humanitaire tout en préservant les objectifs de développement économique et social.

Conformément à sa structuration, le présent budget citoyen 2024 met en exergue les efforts du Gouvernement dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'eau, de l'assainissement, de l'emploi, de la formation professionnelle, des infrastructures, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il met également en relief les allocations budgétaires au profit du secteur de la défense et de la sécurité et celles de l'action humanitaire pour la lutte contre l'insécurité et la gestion des Personnes déplacées internes (PDI). Pour relever ces nombreux défis, des efforts supplémentaires ont été demandés aux régies de recettes pour augmenter de manière substantielle les ressources propres du budget de l'Etat. En matière de dépenses, l'accent a été mis sur les dépenses prioritaires.

Chaque citoyen est donc interpellé à un sursaut patriotique à travers l'accomplissement de son devoir fiscal, gage de mobilisation des recettes du budget de l'Etat. J'invite

également les départements ministériels et les institutions à veiller à l'utilisation rationnelle et efficace de leurs ressources pour l'atteinte des résultats attendus.

En lien avec le contexte national, la thématique abordée pour cette édition du budget citoyen porte sur le Fonds de soutien patriotique (FSP). Ce choix est motivé par la nécessité d'informer le citoyen sur l'importance que revêt le FSP dans la restauration de l'intégrité du territoire et des dispositions institutionnelles mises en place pour une gestion saine des ressources du fonds, afin de susciter son adhésion.

C'est l'occasion pour moi de traduire toute la reconnaissance du Gouvernement à l'endroit de tous ceux qui se sont mobilisés pour abonder ce compte en 2023 à travers leurs contributions diverses. Cette mobilisation est nécessaire en 2024 en vue d'abonder conséquemment ce compte qui sera reconduit.

Enfin, pour une large dissémination des informations et des données du budget de l'Etat, exercice 2024 à l'ensemble de la population, le budget citoyen sera traduit en plusieurs langues nationales et diffusé à travers tout le territoire.

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et de la Prospective



Abdoulbakar NACANABO
Le Ministre Secrétaire d'Etat chargé de l'Ordre de l'Etat

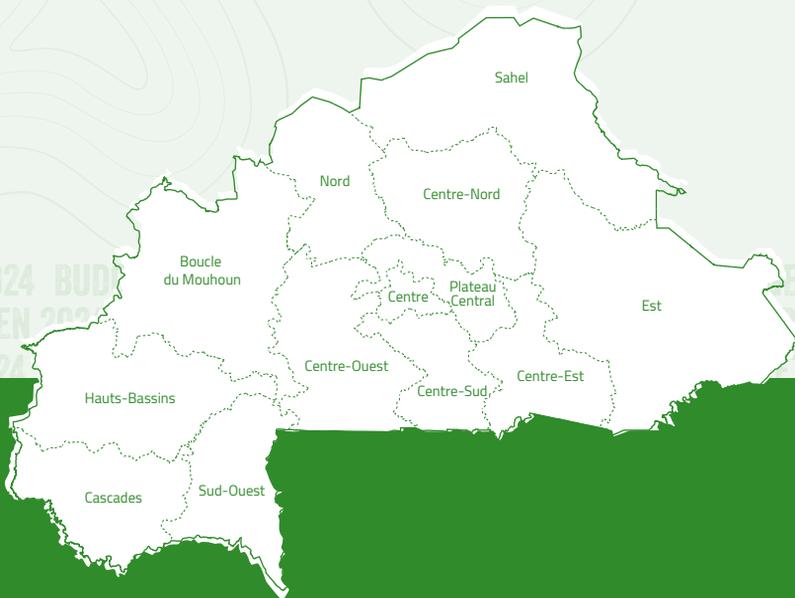




BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE



BUDGET CITOYEN

Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.



BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE

SOMMAIRE

- 5 Sigles et abréviations
- 6 Avant-propos
- 11 Généralités sur le budget et quelques dispositions de la loi de finances, exercice 2024
- 23 Contexte, hypothèses d'élaboration et priorités du budget de l'Etat, exercice 2024
- 31 Présentation du budget de l'Etat, exercice 2024
- 41 Inscriptions spécifiques dans certains secteurs au titre du budget de l'Etat, exercice 2024
- 97 Mesures d'accompagnement pour une bonne exécution du budget de l'Etat, exercice 2024
- 99 Thématique 2024 : Fonds de Soutien Patriotique (FSP)
- 104 Conclusion
- 105 Annexes

BUDGET CITOYEN

Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**
SALLE COMFIB





BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

**MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

01

**GENERALITES SUR LE BUDGET ET
QUELQUES DISPOSITIONS DE LA LOI
DE FINANCES, EXERCICE 2024**

BUDGET CITOYEN

Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.

01 GENERALITES SUR LE BUDGET ET QUELQUES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES, EXERCICE 2024

Cette partie définit les notions de base pour une bonne compréhension du budget de l'Etat par le citoyen et les fondements juridiques qui sous-tendent son élaboration. En outre, elle présente les grandes étapes du processus d'élaboration du budget et quelques dispositions de la loi de finances, exercice 2024.

I NOTIONS DE BASE

Allocation budgétaire : montant inscrit dans le budget et destiné à la prise en charge d'une ou de plusieurs dépenses publiques.

Arbitrage budgétaire : processus suivant lequel les ressources budgétaires sont réparties entre les différents ministères et institutions en tenant compte de la capacité financière et des priorités du Gouvernement.

Conférences budgétaires : cadre d'examen des Documents de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) ou des avant-projets de budget et des Projets annuels de performance (PAP), accompagnés des projets de Rapport annuel de performance (RAP) de l'année n-1 des ministères, des institutions et des autres entités publiques.

Autorisations d'engagement (AE) : limite supérieure des dépenses pouvant faire l'objet de contrat ou de convention au cours de l'exercice pour la réalisation des investissements prévus par la loi de finances.

Budget de l'Etat : partie chiffrée de la loi de finances qui présente d'une part, les ressources de l'Etat et d'autre part, les activités retenues et les montants prévus pour les mettre en œuvre au cours d'une année donnée.



Il est important de souligner que le budget de l'Etat n'est pas de l'argent disponible pouvant être immédiatement utilisé pour couvrir les dépenses. En effet, les recouvrements de recettes se font durant toute l'année budgétaire et les dépenses sont exécutées progressivement en tenant compte du niveau de la trésorerie.

Cadrage budgétaire : processus consistant à dégager les prévisions de ressources globales et à les allouer à la réalisation des objectifs de développement définis par les référentiels nationaux de développement. Il est effectué chaque année et couvre une période minimale de trois (03) ans.

Charges financières de la dette : ensemble des dépenses de l'Etat consacrées au paiement des intérêts et autres charges liées à la dette.

Choix stratégiques budgétaires : options visant à orienter l'allocation des ressources principalement vers les secteurs retenus par le Gouvernement comme prioritaires.

Compte d'affectation spéciale (CAS) : compte du Trésor dans lequel une dépense spécifique est couverte par une recette particulière. Il est une exception au principe de l'universalité budgétaire qui veut que l'ensemble des recettes finance l'ensemble des dépenses, sans qu'il ne soit établi une relation entre certaines dépenses et certaines recettes.

Crédits de paiement (CP) : ressources financières prévues pour prendre en charge une dépense au cours d'un exercice budgétaire.

Critères de convergence de l'UEMOA : indicateurs économiques assortis de normes que les Etats membres de l'UEMOA doivent respecter dans l'élaboration et la conduite des politiques de développement pour l'atteinte des objectifs de l'Union. Il existe deux (02) types de critères : les critères de premier rang dont le respect est obligatoire et ceux de second rang constituant des repères structurels indicatifs.

Dépenses en atténuation des recettes : dépenses destinées au remboursement de certaines recettes indûment perçues par l'Etat.

Dettes publiques bilatérales : emprunts contractés par un Etat auprès d'un autre Etat.

Dettes publiques intérieures : ensemble des créances détenues par les agents économiques résidents d'un Etat sur cet Etat. Elle regroupe les dettes que l'Etat doit payer à des personnes physiques ou morales résidentes en contrepartie des prestations effectuées

sur la base de contrats, de conventions ou toute autre forme d'engagement.

Dettes publiques multilatérales : emprunts contractés par un Etat auprès des institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale, Banque africaine de développement, etc.)

Don programme : aide financière non remboursable provenant des Partenaires techniques et financiers et non affectée préalablement à une dépense spécifique.

Don projet : aide financière non remboursable provenant des Partenaires techniques et financiers, octroyée à un Etat pour la mise en œuvre d'un projet de développement préalablement défini.

Emprunt obligataire : financement alternatif que l'Etat reçoit sous forme de prêt au cours d'un exercice budgétaire à travers l'émission d'obligations du Trésor (créances remboursables) pour combler le déficit budgétaire. Les remboursements se font à moyen ou long terme.

Encours de la dette : stock de la dette à une date donnée devant être remboursé par l'Etat.

Epargne budgétaire : différence positive lorsque les recettes ordinaires sont supérieures aux dépenses ordinaires. Elle traduit la capacité de l'Etat à financer ses investissements après couverture de ses dépenses ordinaires. Dans le cas où cette différence est négative, on parle d'impasse budgétaire.

01 GENERALITES SUR LE BUDGET ET QUELQUES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES, EXERCICE 2024

Impôt : prélèvement obligatoire effectué par la puissance publique (l'Etat et les Collectivités territoriales) sur les ressources des personnes vivant sur le territoire ou y possédant des intérêts, sans contrepartie déterminée, à titre définitif, en vue de faire face aux charges de l'Etat ou de la Collectivité.

Inflation : augmentation du niveau général des prix des biens et services. Lorsqu'il y a inflation, le pouvoir d'achat diminue.

Loi de finances : acte législatif par lequel le Parlement autorise le Gouvernement à recouvrer les recettes (impôts, taxes...) et à exécuter des dépenses sur une année budgétaire. Au Burkina Faso, l'année budgétaire coïncide avec l'année civile (1er janvier au 31 décembre).

Loi de finances initiale (LFI) : première loi de finances votée par le Parlement au titre d'une année.

Loi de finances rectificative (LFR) : loi de finances qui modifie en cours d'année les dispositions de la loi de finances initiale.

Loi de règlement : loi qui intervient après la clôture de l'exécution du budget et arrête le montant définitif des recettes et des dépenses ainsi que les résultats budgétaires (déficit ou excédent) qui en découlent.

Partenariat public privé (PPP) : contrat administratif à travers lequel l'Etat ou ses démembrements (Collectivités, Entreprises publiques, etc.) confie à un partenaire privé pour une durée donnée une mission consistant (i) à la réalisation,

à l'aménagement, à la réhabilitation ou à l'acquisition d'un ouvrage (ii) à la gestion ou à l'exploitation d'un service (iii) au financement de tout ou partie de la mission confiée. Suivant le mode de rémunération, il en existe deux catégories :

- **PPP à paiement par les usagers**, pour lesquels la rémunération du partenaire privé provient directement des paiements effectués par les citoyens qui utiliseront les biens et services fournis ;
- **PPP à paiements publics**, qui concernent les projets pour lesquels l'Etat ou ses démembrements effectuent des paiements (loyers) au partenaire privé à concurrence du montant qu'il a investi.

Produit intérieur brut (PIB) : valeur de tous les biens et services produits dans le pays au cours d'une année.

Ratio « masse salariale/recettes fiscales » : rapport entre la masse salariale et les recettes fiscales. Il traduit la part des recettes fiscales consacrée au paiement des salaires des agents publics. Il constitue un des critères de convergence de second rang de l'UEMOA.

Redevance : prélèvement obligatoire à l'occasion d'une opération de service public. Elle est la contrepartie monétaire d'un service rendu.

Service de la dette : montant du principal de la dette remboursé ou à rembourser et les autres charges liées à l'emprunt (intérêts,

commissions, frais, etc.) payées ou à payer pendant une période donnée.

Solde budgétaire global : différence entre les recettes totales et les dépenses totales du budget de l'Etat. Lorsque les dépenses sont supérieures aux recettes de l'année, on parle de « déficit budgétaire ». Si les dépenses sont inférieures aux recettes de l'année, on parle d'« excédent budgétaire ». En cas d'égalité entre les dépenses et les recettes de l'année, on parle d'« équilibre budgétaire ».

Système d'exercice : rattachement des opérations de recettes et de dépenses à l'année à laquelle elles ont été autorisées indépendamment de l'année au cours de laquelle elles sont effectivement exécutées.

Taux de pression fiscale : rapport entre les recettes fiscales et le PIB nominal d'un pays. Il mesure le poids des impôts dans l'économie. Il constitue un des critères de convergence de second rang de l'UEMOA.

Taxation d'office : procédure permettant à l'administration fiscale d'imposer un contribuable sur la base des informations dont elle dispose. Elle s'applique en cas d'absence de souscription ou de souscription tardive des déclarations qui doivent permettre d'établir le montant exact de l'impôt.

Transferts courants : appuis financiers octroyés par l'Etat aux établissements publics de l'Etat, aux collectivités territoriales, aux associations, aux ménages, etc. Ils prennent également en compte la contribution de l'Etat aux organismes internationaux dont le pays est membre.

Transferts en capital : paiements sans contrepartie aux entreprises ou ménages pour les aider à acquérir des biens en capital (investissements) ou pour les indemniser de la perte ou de l'endommagement de biens en capital. Ils prennent en compte les participations de l'Etat au capital de certaines entreprises.



II FONDEMENTS JURIDIQUES DE L'ELABORATION DU BUDGET CITOYEN

L'élaboration du budget citoyen est régie par plusieurs textes juridiques au plan international, communautaire et national dont les principaux se présentent comme suit :



- Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (article 14) ;
- Code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques du Fonds monétaire international (FMI), 2016 (point I).



- Directive N°01/2009/CM / UEMOA du 27 mars 2009 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA (préambule) ;
- Directive N°06/2009/CM / UEMOA du 26 juin 2009 portant lois de finances au sein de l'UEMOA (article 14).



- Constitution du 02 juin 1991 (préambule) ;
- Loi N° 008-2013 /AN du 23 avril 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au Burkina Faso (article 2) ;
- Loi organique N° 073-2015/ CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances (article 94).



III GRANDES ETAPES DU PROCESSUS D'ELABORATION DU BUDGET

Le budget de l'Etat est élaboré conformément à un calendrier budgétaire annuel. Le processus d'élaboration du budget de l'année suivante démarre dès le mois de janvier de l'année en cours avec la définition des priorités et des choix stratégiques budgétaires. Il peut s'étendre jusqu'au mois de décembre avec la promulgation de la loi de finances par le Président du Faso en passant par les conférences budgétaires au niveau du Gouvernement et l'examen suivi du vote au niveau du Parlement.



1

CADRAGE BUDGETAIRE

JANVIER - JUIN

Définition des priorités et choix stratégiques budgétaires ;
Détermination des enveloppes globales (recettes et dépenses) ;
Détermination des enveloppes par ministère et institution ;
Elaboration et notification de la circulaire aux ministères et institutions ;
Elaboration des DPPD par les ministères et institutions.



2

CONFÉRENCES BUDGÉTAIRES

JUIN - SEPTEMBRE

Examen technique des DPPD par le ministère en charge des finances ;
Arbitrage des DPPD des ministères et institutions ;
Adoption de l'avant-projet de loi de finances par le Conseil des ministres.



3

VOTE

SEPTEMBRE - DECEMBRE

Dépôt du projet de loi de finances au Parlement ;
Examen du projet de loi de finances ;
Adoption du projet de loi de finances.



4

PROMULGATION

DECEMBRE

Promulgation de la loi de finances par le Président du Faso.



IV DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES, EXERCICE 2024

Les dispositions encadrant la gestion budgétaire et les nouvelles dispositions fiscales au titre de l'exercice 2024 sont abordées dans cette partie.

1- Dispositions encadrant la gestion budgétaire

La gestion budgétaire est régie par un certain nombre de dispositions portant aussi bien sur les recettes que sur les dépenses.

a- En matière de recettes (articles 3, 5, 9 et 11 de la LFI 2024)

- « Aucune recette, quel que soit son budget d'imputation ou sa destination, ne peut être perçue si elle n'est autorisée par un texte législatif ou réglementaire pris sur proposition ou avec l'accord préalable du ministre chargé des finances... » ;
- « Les comptables publics sont personnellement et pécuniairement responsables de l'encaissement régulier des recettes dont le recouvrement leur est confié.

Est considéré comme un détournement de deniers publics et passible de poursuites administratives et judiciaires, le non reversement des ressources collectées au Trésor public dans les délais réglementaires » ;

- « Toute recette perçue peut faire l'objet de remboursement à condition que le redevable fasse la preuve que le paiement indu, total ou partiel, est le fait de l'administration. La demande de remboursement est adressée au ministre chargé des finances sous couvert du comptable

ayant encaissé la recette et après avis conforme du comptable principal de l'Etat compétent... » ;

- « Pour toute somme due à l'Etat au titre des prêts et avances non réglés à l'échéance, le redevable est tenu de payer une pénalité de retard au taux de refinancement appliqué au Trésor public par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Cette pénalité de retard n'est applicable que pour les prêts et avances pour lesquels la convention signée entre l'Etat et le bénéficiaire ne prévoit aucun intérêt moratoire, aucun intérêt de retard et aucune pénalité de retard.

Le montant minimum à percevoir par le Trésor public au titre de ces pénalités est fixé à cent mille (100 000) francs CFA ».

b- En matière de dépenses (articles 63, 64, 65, 66 et 69 de la LFI 2024)

- « Les ordonnateurs et leurs délégués sont pécuniairement, personnellement et civilement responsables des dépenses exécutées sans engagement préalable.

Il est interdit, sous peine de forfaiture, aux ordonnateurs et à tout fonctionnaire de prendre, en violation de la disposition prévue à l'alinéa précédent, des mesures ayant pour objet d'engager ou d'exécuter des dépenses en dépassement des crédits ouverts. Les dépenses engagées ou exécutées dans de telles conditions sont mises à la charge du responsable.

Les crédits ouverts au budget de l'Etat, à l'exception de ceux de la charge financière de la dette, constituent des autorisations maximales et non des obligations de dépenses » ;

- « Les débloques de fonds doivent faire l'objet de justifications aux ordonnateurs des budgets des départements ministériels et institutions, des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes dans les formes réglementaires suivant les délais fixés par les décisions de déblocage » ;
- « Sauf exception prévue par la réglementation, tout acte réglementaire, contrat, marché, convention, instruction ou décision émanant des institutions et des départements ministériels et de nature à avoir des répercussions sur les finances de l'Etat doit, sous peine de nullité de ses effets sur le plan budgétaire, être revêtu du visa du contrôleur financier ou en ce qui concerne le ministère chargé de la défense, du visa du contrôleur des forces armées...

Toute prestation effectuée en dehors de ces formes réglementaires est considérée comme un acte d'ordre

privé entre la personne qui a effectué la commande et le fournisseur. Dans ce cas, aucun recours auprès de l'administration n'est recevable » ;

- « Le règlement des fournitures d'eau, d'électricité et de téléphone s'effectue suivant les consommations réelles de l'administration sur la base des seuls abonnements officiels de l'Etat.

Seules les factures afférentes aux listes des abonnements officiels de l'Etat font l'objet de règlement sur le budget de l'Etat.

Les prestataires de services sont tenus de résilier tout contrat ne figurant pas sur les listes des abonnements officiels de l'Etat, sous peine d'en supporter à leurs dépens les factures » ;

- « L'exécution du budget des Etablissements publics de l'Etat (EPE) et de leurs opérations financières ainsi que l'exécution des budgets des services spécifiques recevant des subventions du budget de l'Etat sont soumises au visa préalable du contrôleur financier de l'Etat, sauf si l'établissement bénéficie d'une dérogation expresse conformément aux dispositions légales en vigueur ».

2- Nouvelles dispositions fiscales

Les mesures fiscales nouvelles introduites par la loi de finances initiale, exercice 2024 portent sur :

> Les mesures d'élargissement de l'assiette

- l'élargissement du champ de la contribution spécifique destinée au Fonds de soutien patriotique aux bénéficiaires après impôt des entreprises au taux de 2%.

Cette mesure permettra d'engranger des ressources supplémentaires au profit du fonds de soutien patriotique institué en 2023 pour prendre en charge les dépenses des VDP.

> Les mesures visant à renforcer l'action en recouvrement

Les principales mesures visant le renforcement de l'action en recouvrement sont :

- **la codification de l'avis de fermeture administrative émis par les receveurs**

Les dispositions actuelles du Code général des impôts (CGI) ne font pas obligation pour les receveurs de prévenir le contribuable avant toute fermeture. La modification vise à obliger les comptables publics, à émettre un avis de fermeture administrative au moins soixante-douze (72) heures avant la fermeture effective sauf dans le cas de mise en œuvre des mesures conservatoires prévues à l'article 736 du CGI.

Cette modification améliorera les relations entre l'administration fiscale et les contribuables en matière de recouvrement forcé.

- **le renforcement du dispositif régissant les sanctions en matière de Taxe sur les véhicules à moteur (TVM).**

L'article 775-1 du CGI a prévu une pénalité de 25% applicable à tout propriétaire d'un véhicule saisi au cours des contrôles effectués après le 31 mars en cas de non-paiement de la TVM. Cette disposition ne prévoit pas de sanction pour les cas de paiements tardifs intervenus en l'absence de tout contrôle.

La modification prévoit l'application d'une pénalité égale à 10% du montant qu'un contribuable doit payer avec un minimum de mille (1 000) francs CFA à payer après le 31 mars.

> Les ajustements techniques de certaines dispositions fiscales

Les ajustements d'ordres techniques portent essentiellement sur :

- **la modification du champ d'application de la « Taxe spécifique sur les entreprises de télécommunication et les entreprises effectuant le transfert d'argent par téléphone mobile »**

Il a été constaté à la lecture du dispositif que le champ d'application de la taxe ne prend pas en compte explicitement certaines entreprises qui font la promotion de la monnaie électronique par des procédés autres que le transfert par téléphone mobile

notamment celles utilisant des applications réseau ou autres moyens de transfert.

En vue de remédier à cette insuffisance, il est apporté des modifications au dispositif en vigueur en changeant la dénomination de la taxe par la « Taxe spécifique sur les entreprises de télécommunication, de promotion de monnaie électronique et de transfert d'argent » au lieu de « Taxe spécifique sur les entreprises de télécommunication et les entreprises effectuant le transfert d'argent par téléphone mobile » pour les prendre en compte.

- **le relèvement du seuil des paiements soumis à l'obligation d'utilisation des moyens scripturaux**

Aux termes des dispositions de l'article 568 du CGI, les contribuables doivent régler par des moyens de paiement scripturaux (chèque, carte bancaire, prélèvement, télépaiement, virement bancaire, etc.), les achats de biens, services et immobilisations d'un montant au moins égal à cent mille (100 000) francs CFA toutes taxes comprises.

Dans la pratique, les entreprises rencontrent les difficultés liées à la faible couverture bancaire, la réticence de certains contribuables et de leurs co-contractants à accepter les moyens de paiement scripturaux, la faible formalisation de certains secteurs d'activités notamment ceux intervenant dans l'économie informelle.

Le seuil des paiements soumis à l'obligation d'utilisation desdits moyens a été relevé de cent mille (100 000) francs CFA à un million (1 000 000) francs CFA.

- **l'institution d'une taxe spécifique sur le ciment à raison de 2 000 FCFA / tonne et l'exonération du ciment de la TVA**

Au regard de la spécificité de la TVA sur le ciment qui était basée sur la marge brute, elle a été remplacée par une taxe spécifique sur le ciment. En principe, cette nouvelle taxe étant forfaitaire, le prix du ciment ne devrait pas connaître d'augmentation.

> Les faveurs fiscales

Au titre du budget de l'Etat, exercice 2024, des mesures de faveurs fiscales ont été consenties. Il s'agit de :

- **l'élargissement de la déductibilité des charges aux dons, subventions et autres faveurs faits à l'Etat et à ses démembrements**

Au regard du contexte sécuritaire Au regard du contexte sécuritaire préoccupant et en vue d'encourager les entreprises à accompagner l'Etat et ses démembrements, les dispositions de l'article 71 du CGI ont été modifiées en vue d'étendre le bénéfice de la déduction, sous certaines conditions, aux dons, subventions et autres faveurs faits à l'Etat et à ses démembrements qui en étaient exclus.

- **l'élargissement du champ des exonérations en matière de la Taxe sur les boissons (TSB)**

Les concentrés de jus importés et utilisés comme matières premières pour la fabrication des boissons non alcoolisées sont soumis à la TSB, créant de ce fait une double

01 GENERALITES SUR LE BUDGET ET QUELQUES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES, EXERCICE 2024

imposition dans la mesure où le produit fini est aussi soumis à cette taxe. Afin d'éviter cette double imposition, une exonération à la TSB des concentrés de jus importés comme matières premières a été instituée.

Cette mesure entrainera une perte de recettes estimée à environ dix millions (10 000 000) francs CFA par an.

- **la réduction du taux de la Taxe sur les activités financières (TAF)**

Le contexte actuel est marqué par la volonté affichée du Gouvernement de promouvoir l'accès des petites et moyennes entreprises et/ou industries au crédit.

Au regard de la politique actuelle du Gouvernement en matière de promotion d'accès au crédit, le taux de droit commun de 17% a été ramené à 15% pour tous les contribuables.

Le manque à gagner induit par cette réforme est estimé à six milliards (6 000 000 000) francs CFA en moyenne par an.

- **la reconduction des exonérations fiscales et douanières des commandes publiques relatives à l'acquisition d'équipements et de matériels agricoles et militaires pour l'exercice 2024**

Cette exonération va réduire le coût d'acquisition des matériels agricoles et militaires.

- **l'exonération des importations de matériaux de construction des droits de douanes et de la TVA pour l'exécution des projets immobiliers**

Cette mesure entrainera une diminution des prix d'achat des matériaux de construction destinés à ce type de logement.

- **l'autorisation des mutations volontaires de droits provisoires afférents aux terrains nus à usage d'habitation et autres que d'habitation hors délai de mise en valeur**

La loi a prévu un délai de cinq (05) ans pour la mise en valeur des terrains nus à usage d'habitation et autres que d'habitation. Passé ce délai, toute mutation est subordonnée à une mise en valeur préalable. Cette mesure de faveur fiscale vient à titre exceptionnel autoriser au titre de l'année 2024, la mutation sans obligation de mise en valeur préalable. Cela va encourager les acquéreurs de parcelles nues à une régularisation de leurs droits fonciers.

> **Les mesures de promotion des téléprocédures**

- **l'institution dans les dispositions fiscales du e-titre**

L'administration fiscale s'est engagée dans un processus de digitalisation intégrale des procédures de collecte de l'impôt à travers l'institution de la télédéclaration et du télépaiement. Les réformes successives n'ont cependant pas pris en compte la délivrance électronique des titres de jouissance et des titres de propriété dans les dispositions fiscales. La prise en compte de cette réforme dans la loi de finances 2024 formalise la pratique.



BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

**MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

02

**CONTEXTE, HYPOTHESES
D'ELABORATION ET PRIORITES DU
BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024**

BUDGET CITOYEN

Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.



I CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Le contexte économique et social dans lequel s'est élaboré le budget de l'Etat, exercice 2024 a été marqué entre autres :

AU PLAN INTERNATIONAL ET REGIONAL PAR

- le durcissement des politiques monétaires pour lutter contre l'inflation ;
- la baisse des investissements dans l'immobilier ;
- l'impact de la crise russo-ukrainienne et l'héritage de trois années de COVID-19 ;
- l'apparition de nouvelles tensions géostratégiques ;
- les répercussions de la situation au Niger sur les échanges commerciaux et financiers au sein de l'UEMOA ;
- les défis sécuritaires.

AU PLAN NATIONAL PAR

- une situation sécuritaire et humanitaire en amélioration avec une intensification des efforts des FDS accompagnées des VDP sur le théâtre des opérations ;
- une campagne agro-sylvo-pastorale favorable ;
- la suspension du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA ;
- la signature d'un nouveau programme économique et financier appuyé par la FEC avec le FMI pour la période 2023-2027.



La croissance économique mondiale s'établirait à **3,0% en 2023** après **3,5% en 2022**.

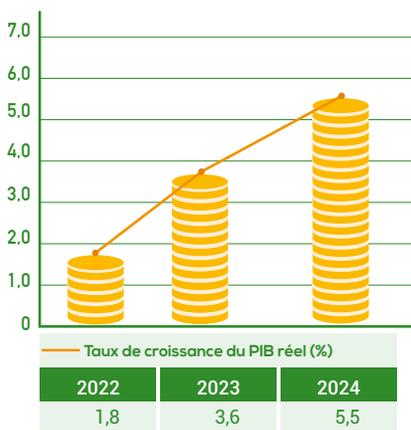


La croissance économique nationale s'établirait à **3,6% en 2023** contre **1,8% en 2022**.

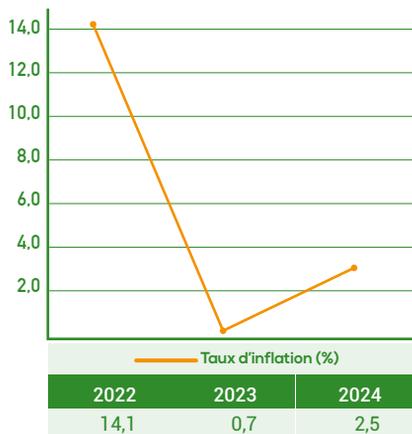
II HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Le budget de l'Etat, exercice 2024 a été élaboré sur la base d'un certain nombre d'hypothèses portant sur l'évolution du taux de croissance économique, des cours de certaines matières premières, du taux d'inflation, du taux de change du dollar US ainsi que la production nationale de céréales. Ces hypothèses sont présentées à travers les graphiques ci-après :

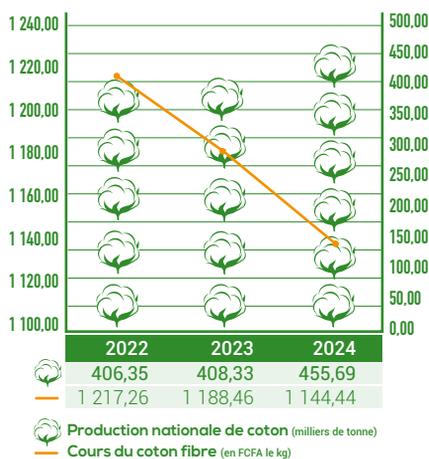
Evolution du taux de croissance du PIB réel (%) entre 2022 et 2024



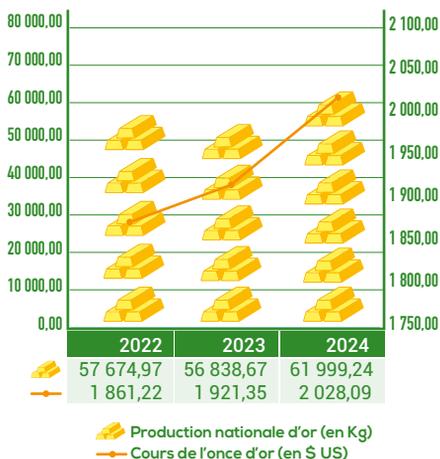
Evolution du Taux d'inflation (%) entre 2022 et 2024



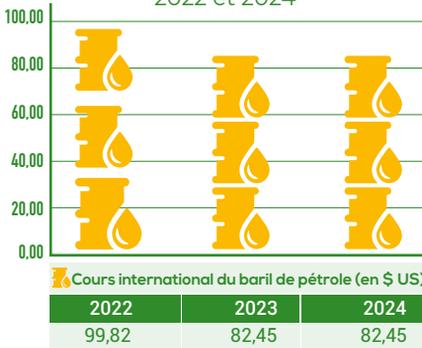
Evolution de la production et du cours du coton entre 2022 et 2024



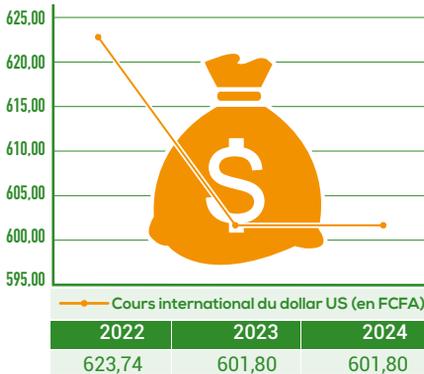
Evolution de la production et du cours de l'or entre 2022 et 2024



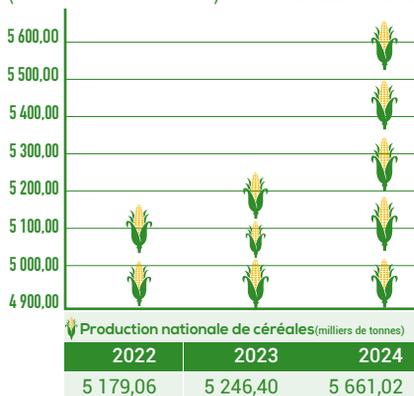
Evolution du cours international du baril de pétrole (USD) entre 2022 et 2024



Evolution du cours du dollar (en FCFA) entre 2022 et 2024



Production nationale de céréales (milliers de tonnes) entre 2022 et 2024



III- PRIORITES RETENUES POUR L'ANNEE 2024

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2024 découlent essentiellement du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) qui est bâti autour de quatre (04) piliers. Par pilier, ces priorités se déclinent comme suit :

PILIER 1



➔ Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité du territoire

Les attaques terroristes que subit le Burkina Faso depuis plus de sept (07) ans ont occasionné la destruction de nombreux villages, avec le déplacement de dizaines de milliers de personnes déplacées internes. Aussi, de milliers de services publics notamment des écoles et des centres de santé ont été fermés. Ces attaques terroristes ont déconstruit l'État dont les agents ont été contraints d'abandonner leurs postes pour échapper aux menaces. Ainsi, la restauration de l'intégrité du territoire s'impose comme une priorité de la Transition.

Ce pilier vise donc à libérer les zones occupées par les groupes terroristes et à créer les conditions sécuritaires nécessaires au retour de l'Etat et des populations dans ces zones.

A cet effet, les actions majeures suivantes seront mises en œuvre :

- l'opérationnalisation des référentiels des politiques et stratégies en matière de sécurité et de défense pour faire face à la

menace terroriste à travers l'équipement adéquat des FDS, la construction de nouvelles infrastructures de sécurité, le recrutement et la formation de personnels de sécurité ;

- la réinstallation des services de l'Etat dans les localités libérées de l'emprise des Groupes armés terroristes (GAT), notamment les services de sécurité, les sièges de circonscriptions administratives et des collectivités territoriales (hauts commissariats, préfectures, mairies) ;
- l'amélioration de la gestion de la collecte et de l'exploitation de l'information en rapport avec les activités terroristes ainsi que de la capacité de surveillance électronique du territoire ;
- l'assèchement des sources d'approvisionnement des GAT en ressources de tout genre avec un suivi renforcé des circuits informels de commercialisation des motos, des produits pétroliers et des réseaux de transfert informel d'argent.

PILIER 2



➤ Répondre à la crise humanitaire

En raison des attaques terroristes, le nombre des Personnes déplacées internes (PDI) n'a cessé de s'accroître. En effet, au 28 février 2023, le nombre de PDI était estimé à 1 999 127 selon le Comité national de secours d'urgence (CONASUR). Aussi, la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits de première nécessité qui a résulté de la crise sécuritaire et de la mauvaise

campagne agricole 2021-2022, nécessite la prise de mesures adéquates pour améliorer le niveau de vie des populations.

Ce pilier vise à assurer une réponse urgente et efficace à la crise humanitaire et aux drames socio-économiques et communautaires provoqués par l'insécurité et les aléas climatiques.

Pour ce faire, les actions à entreprendre en 2024 porteront entre autres sur :

- la mise en œuvre des projets et programmes de stabilisation et de résilience ;
- la continuité des services des soins de base, de l'éducation en situation d'urgence et de la nutrition au profit des PDI et des populations affectées par le terrorisme ;
- la prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme ;
- la prévention et gestion des catastrophes et des crises humanitaires.

PILIER 3



➤ Refonder l'Etat et améliorer la gouvernance

Ce pilier vise à améliorer les différents domaines de gouvernance, à consolider la dynamique du développement du capital humain et à améliorer la production des secteurs porteurs pour l'économie en vue de répondre efficacement aux besoins des populations.

Pour ce faire, les actions majeures du Gouvernement en 2024 porteront sur :

- le renforcement des capacités opérationnelles des juridictions ;
- la réalisation d'investissements et de réformes en matière de santé ;
- la construction de lycées scientifiques, d'établissements de formation technique et professionnelle, d'amphithéâtres et bâtiments pédagogiques ;
- la mise en œuvre de réformes dans le système éducatif et la poursuite de la résorption des salles de classe sous pailote ;
- la mise en œuvre de projets et programmes d'employabilité des jeunes et d'autonomisation des femmes et des jeunes filles ;
- la réalisation d'ouvrages d'adduction d'eau, de retenues d'eau et d'assainissement ;
- la mise en œuvre de projets d'électrification ;
- la réalisation de projets de viabilisation et de réalisation de logements sociaux et économiques ;
- l'aménagement de bas-fonds et de périmètres irrigués ;
- l'octroi d'intrants et d'équipements à prix subventionnés aux producteurs ;
- l'aménagement de la zone agroindustrielle de Samendéni ;
- la relance des travaux d'infrastructures industrielles ;
- la sécurisation des investissements stratégiques ;
- la construction de routes bitumées et de pistes rurales ;
- la poursuite des travaux de construction des centrales solaires.

PILIER 4



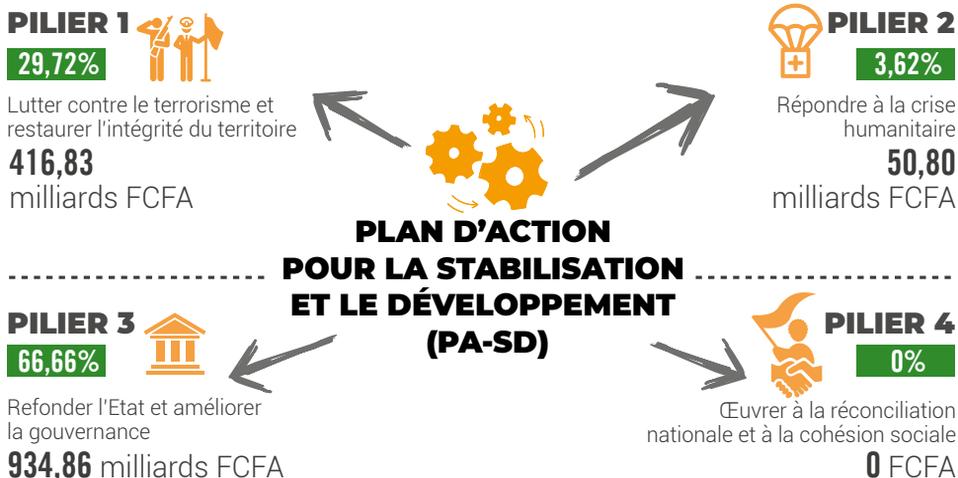
➔ **Œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale**

Les récentes crises politiques, sécuritaires et humanitaires, marquées parfois par des affrontements entre communautés ont affecté la légendaire cohésion sociale établie au Burkina Faso. De nombreuses personnes ont une perception négative de la justice et de plusieurs autres institutions de la Nation. C'est pourquoi, le 4ème Pilier du PA-SD, a été consacré à la poursuite du chantier de la réconciliation nationale dans le but de recoudre le tissu social mis à mal par les préjugés, les rancœurs et les accusations.

A cet effet, les principales actions à entreprendre en 2024 concerneront :

- l'adoption d'une nouvelle loi portant liberté religieuse et ses textes d'application ;
- l'accélération du traitement des dossiers pendants en justice ;
- le renforcement du dialogue interreligieux et interculturel ;
- la prévention et la gestion des conflits communautaires et intercommunautaires ;
- la poursuite du processus de réconciliation nationale ;
- la systématisation de la répression des discours haineux et de la stigmatisation des communautés.

Au titre de l'année 2024, la répartition par pilier du PA-SD des prévisions des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat, d'un montant de **1 402,49 milliards FCFA**, se présente comme suit :



NB : Au titre du pilier 4, aucune dépense d'investissement n'a été programmée pour 2024. En effet, l'essentiel des actions concerne les réformes visant le renforcement du dialogue inter-religieux et interculturel, la prévention et la gestion des conflits communautaires, l'accélération du traitement des dossiers pendant en justice. Toutefois, les activités programmées sont prises en charge au niveau des autres natures de dépenses (acquisition de biens et services et transferts courants). Aussi, certains investissements structurants dans les trois autres piliers concourent à réduire les inégalités de développement communautaire et géographique afin de prévenir les actes et actions qui peuvent mettre en péril la cohésion et le vivre ensemble.



CONTRE LA CORRUPTION, SOYONS UNIS
INTÉGRITÉ, TRANSPARENCE, RESPONSABILITÉ !





BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

**MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

03

**PRESENTATION DU BUDGET
DE L'ETAT, EXERCICE 2024**

BUDGET CITOYEN

Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.

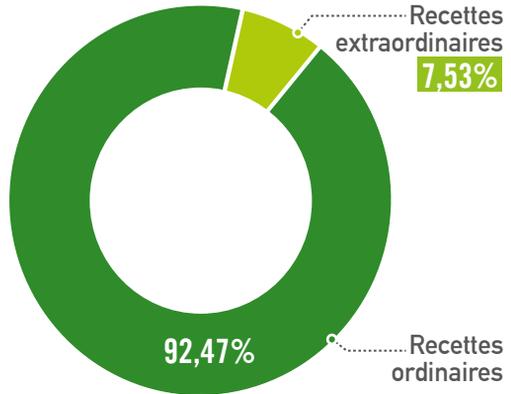
I- EN RECETTES

De quoi se composent les recettes du budget de l'Etat, exercice 2024 ?

En 2024, les recettes du budget de l'Etat se composent de :

- **92,47% de recettes ordinaires** (recettes fiscales et recettes non fiscales), soit **2 791,79 milliards FCFA** ;
- **7,53% de recettes extraordinaires** (dons projets et dons programmes), soit **227,32 milliards FCFA**.

Répartition des prévisions de recettes budgétaires de 2024 par source



Comment ont évolué les recettes du budget de l'Etat entre 2023 et 2024 ?

Les recettes du budget de l'Etat ont augmenté de **300,23 milliards FCFA** entre 2023 et 2024, soit **+11,04%**.

RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT EN 2023 (LFR)



2 718,89 milliards FCFA

+11,04%



3 019,12 milliards FCFA

RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT EN 2024

D'où proviendront les recettes du budget de l'Etat, exercice 2024 ?

Les recettes du budget de l'Etat proviendront des :

RECETTES FISCALES

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), Impôt sur les sociétés (IS), Impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS), droits de douane, etc.

2 528,52 milliards FCFA

RECETTES NON FISCALES

Amendes et condamnations pécuniaires, droits et frais administratifs, etc.

263,27 milliards FCFA



3 019,12 milliards FCFA

DONS PROGRAMMES

Fonds octroyés par les partenaires financiers en complément des ressources internes de l'Etat

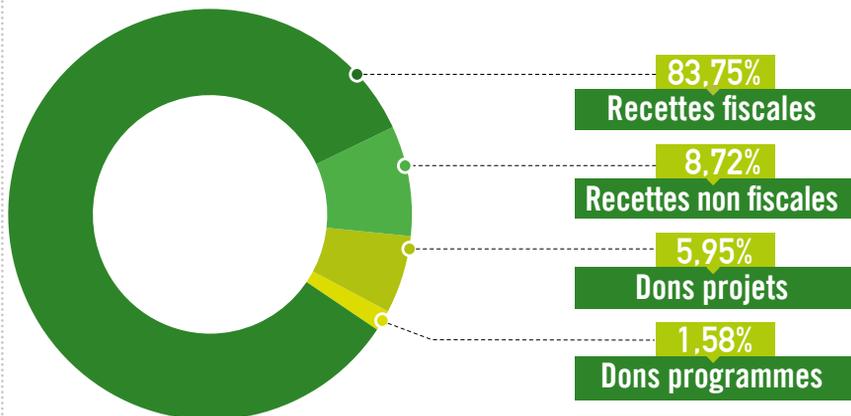
47,73 milliards FCFA

DONS PROJETS

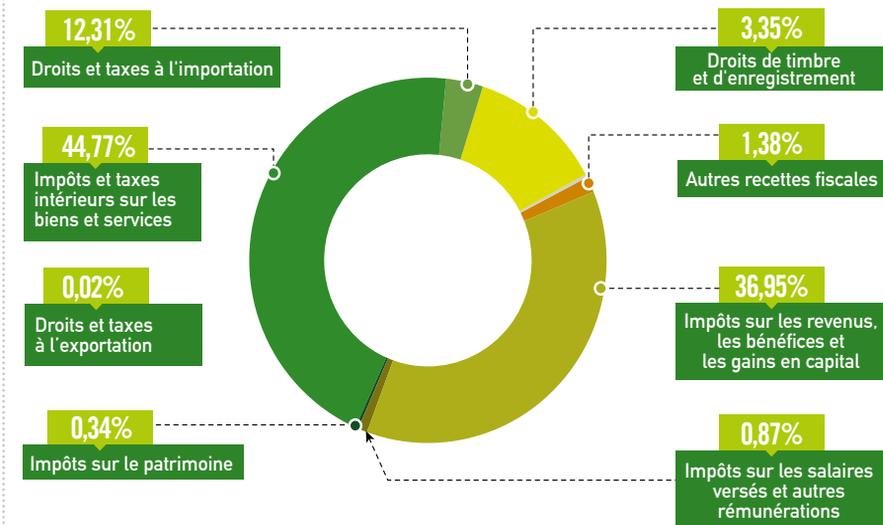
Fonds octroyés par les partenaires financiers pour la réalisation de projets d'investissements bien ciblés

179,59 milliards FCFA

Répartition des recettes du budget 2024 par nature



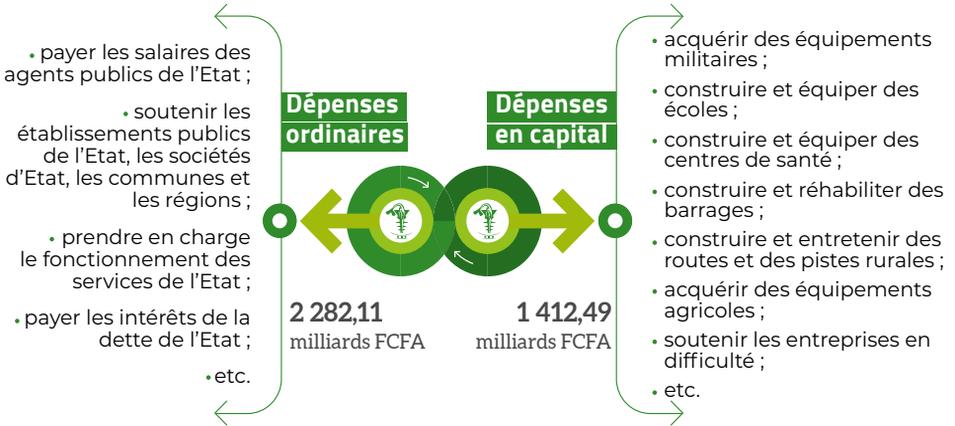
Répartition des recettes fiscales 2024 par type d'impôts



II- EN DEPENSES

A quoi serviront les dépenses du budget de l'Etat, exercice 2024 ?

Les dépenses du budget de l'Etat permettront de :



Comment ont évolué les dépenses du budget de l'Etat entre 2023 et 2024 ?

Les dépenses du budget de l'Etat ont augmenté de **311,93 milliards FCFA** entre 2023 et 2024, soit **+9,22%**.

Dépenses totales de l'année 2023 (LFR)



3 382,66 milliards FCFA

Dépenses totales de l'année 2024



3 694,59 milliards FCFA

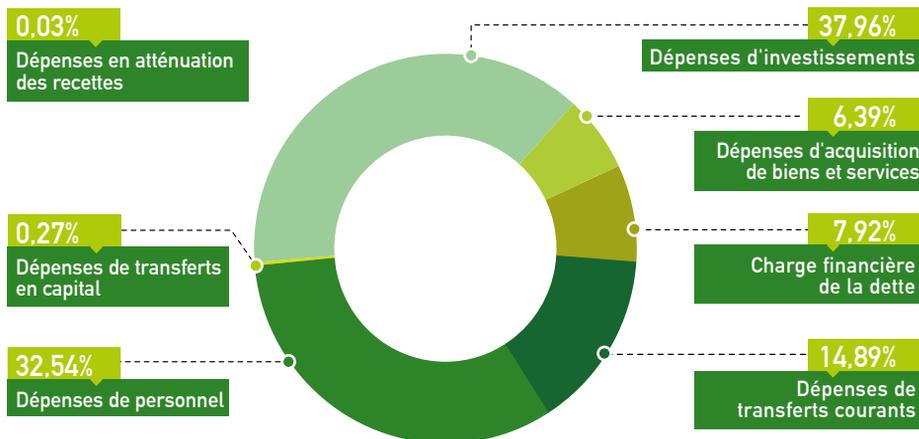
+9,22%

De quoi sont constituées les dépenses du budget de l'Etat, exercice 2024 ?

Les dépenses du budget de l'Etat sont constituées de :



Prévisions des dépenses du budget 2024 par nature



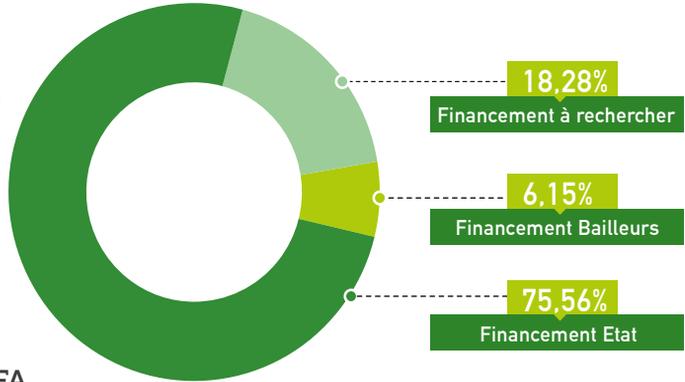
Comment seront financées les dépenses du budget de l'Etat, exercice 2024 ?

Les dépenses du budget de l'Etat seront financées à hauteur de :

- **75,56% par les recettes ordinaires**, soit **2 791,79 milliards FCFA** ;
- **6,15% par les recettes extraordinaires**, soit **227,32 milliards FCFA** ;

Il se dégage un gap de financement de **18,28%**, soit **675,48 milliards FCFA**.

Modalités de financement des dépenses du budget 2024



Comment ont évolué les investissements publics entre 2023 et 2024 ?

Les dépenses d'investissements du budget ont augmenté de **145,68 milliards FCFA** entre 2023 et 2024, soit **+11,59%**.

Dépenses d'investissements du budget 2023 (LFR)



1 256,81 milliards FCFA

Dépenses d'investissements du budget 2024

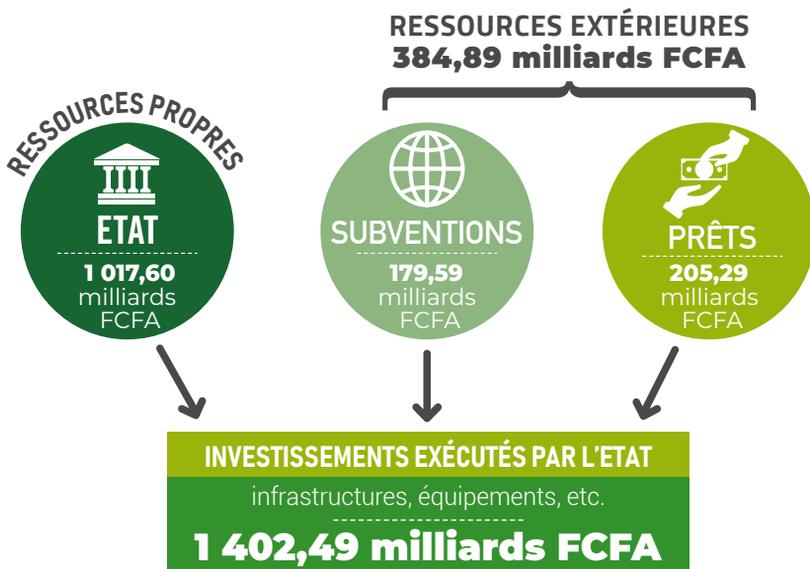


1 402,49 milliards FCFA

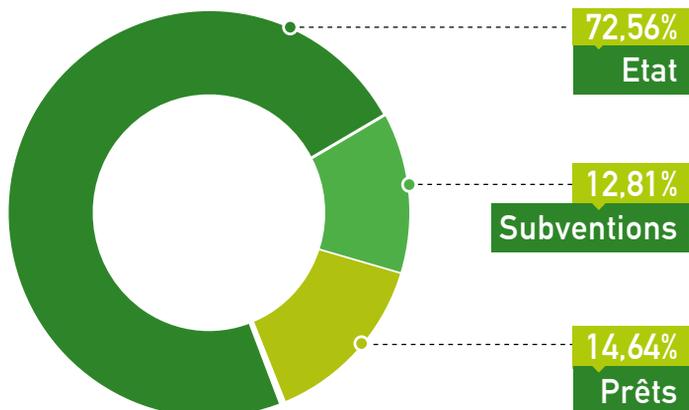
+11,59%

Comment seront financés les investissements exécutés par l'Etat en 2024 ?

Les investissements seront financés par :



Prévisions de dépenses d'investissements 2024 par mode de financement



III- SOLDES BUDGETAIRES ET QUELQUES INDICATEURS MACROECONOMIQUES

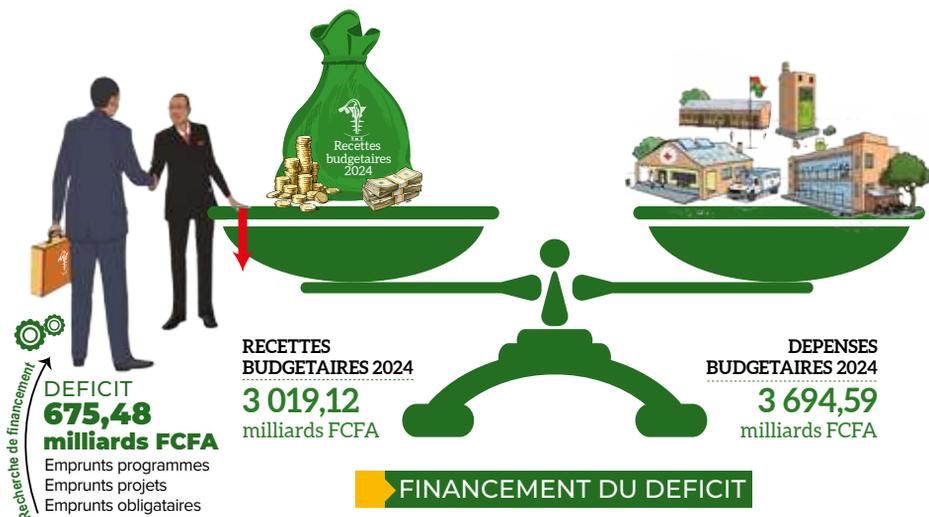
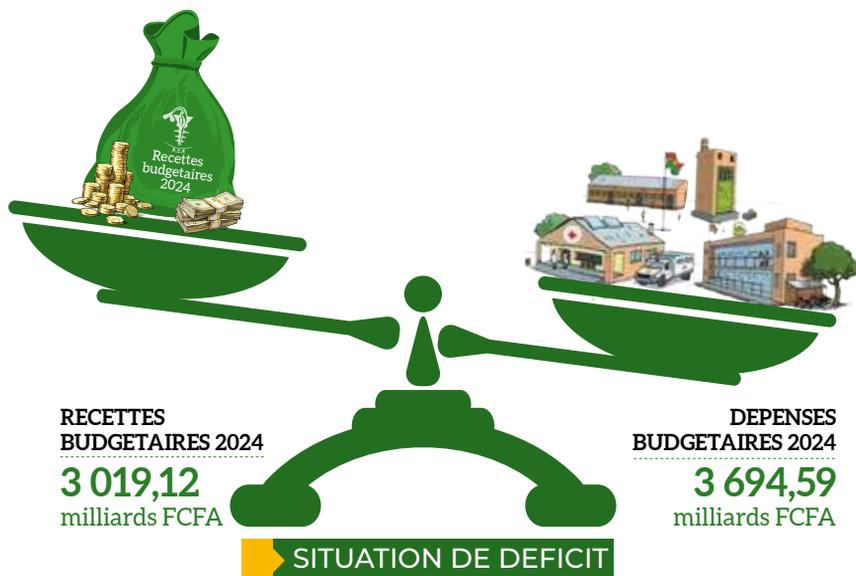
1- Epargne budgétaire

Les prévisions de recettes ordinaires et de dépenses ordinaires du budget 2024 dégagent une épargne budgétaire de **509,69 milliards FCFA**. Cette épargne servira à financer une partie des investissements de l'Etat.



2- Déficit budgétaire et sources de financement

Les prévisions du budget de l'Etat, exercice 2024 dégagent un déficit de **675,48 milliards FCFA** qui serait couvert par les emprunts programmes, les emprunts projets et les emprunts obligataires.



3- Quelques indicateurs macroéconomiques

Plusieurs indicateurs macroéconomiques permettent d'apprécier la situation économique du Burkina Faso en vue de s'assurer de la viabilité des finances publiques. Pour le budget de l'Etat, exercice 2024, les principaux indicateurs se présentent comme suit :

Tableau 1 Evolution de quelques indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso entre 2022 et 2024

INDICATEURS	Réalisations 2022	Estimations 2023	Projections 2024
Solde global base engagement, dons compris, sur le PIB nominal (%)	-9,0	-7,5	-7,2
Taux d'inflation annuel moyen (%)	14,1	0,7	2,5
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (%)	56,3	60,8	64,4
Ratio masse salariale sur recettes fiscales (%)	45,9	48,6	46,1
Taux de pression fiscale (%)	17,0	17,8	18,8

Source : DGEP/MEFP, décembre 2023

Il ressort du tableau que l'ensemble des indicateurs connaîtrait une amélioration en 2024 par rapport à leur niveau de 2023 à l'exception des indicateurs « **Taux d'inflation annuel moyen** » et « **Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal** ».



BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

**MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

04

**INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS
CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU
BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024**

BUDGET CITOYEN

Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.

04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Cette partie présente les inscriptions spécifiques pour l'année 2024, certains indicateurs clés et quelques réalisations au titre de l'année 2022 et au 31 octobre de l'année 2023 dans les secteurs prioritaires suivants :

- (i) la défense et la sécurité,
- (ii) la santé et l'hygiène publique,
- (iii) l'éducation nationale et l'alphabétisation,
- (iv) l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,
- (v) l'environnement, l'eau et l'assainissement,
- (vi) l'agriculture, les aménagements hydro agricoles et les ressources animales,
- (vii) les infrastructures et le désenclavement et
- (viii) les sports, la jeunesse et l'emploi.

Avant d'aborder ces différents points, l'évolution des dotations budgétaires des secteurs prioritaires entre 2023 et 2024 est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 2 Evolution des dotations budgétaires (y compris financements extérieurs et transferts des ressources aux CT) des secteurs prioritaires (en FCFA)

SECTEURS PRIORITAIRES	LFR 2023	LFI 2024	Variation (2024/2023)	
			Montant	Taux
Défense et sécurité	780 433 309 000	819 451 724 000	39 018 415 000	5.00%
Santé et hygiène publique	296 002 699 000	371 279 694 000	75 276 995 000	25.43%
Education nationale et alphabétisation	586 313 671 000	621 520 151 000	35 206 480 000	6.00%
Enseignement supérieur, recherche et innovation	113 650 416 000	116 837 959 000	3 187 543 000	2.80%
Environnement, eau et assainissement	89 439 752 000	90 712 654 000	1 272 902 000	1.42%
Agriculture, aménagements hydro agricoles et ressources animales	133 508 814 000	136 159 413 000	2 650 599 000	1.99%
Infrastructures et désenclavement	104 206 024 000	105 262 002 000	1 055 978 000	1.01%
Sports, jeunesse et emploi	28 418 445 000	27 522 437 000	-896 008 000	-3.15%

Source : DGB/MEFP, décembre 2023

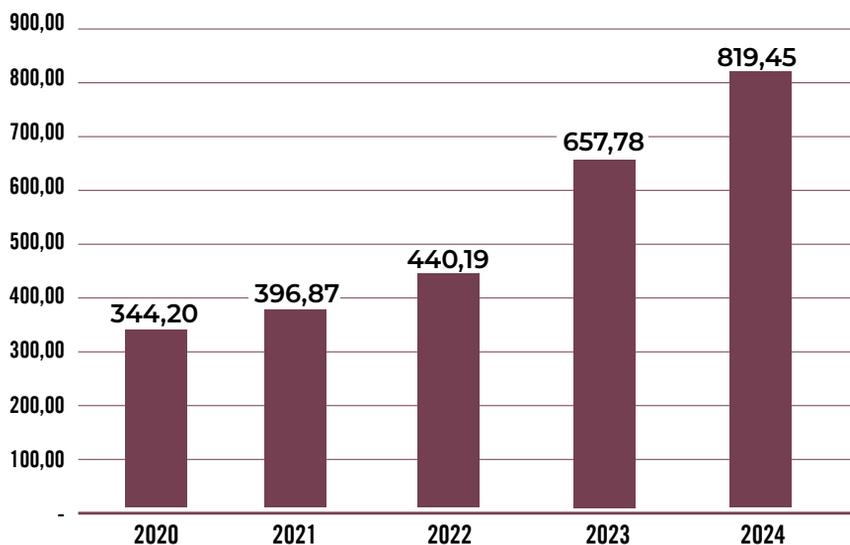
DEFENSE ET SECURITE



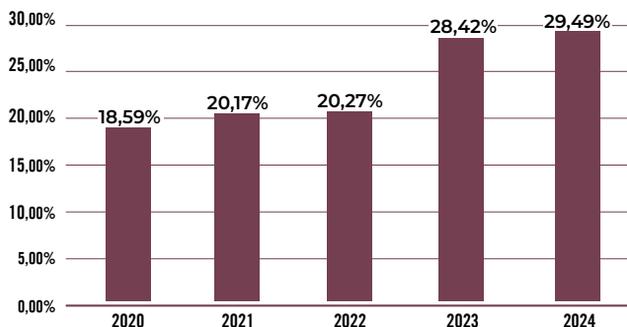
04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Un montant de **819,45 milliards FCFA** est consacré en 2024 au secteur de la défense et de la sécurité pour faire face au défi sécuritaire. Ce montant est en hausse de **24,58%** par rapport aux dotations initiales de l'exercice budgétaire antérieur.

Evolution des dotations budgétaires (sur ressources propres) du secteur de la défense et de la sécurité de 2020 à 2024



Evolution de la part du budget de l'Etat allouée à la défense et à la sécurité (sur ressources propres) de 2020 à 2024



En lien avec la crise sécuritaire, le domaine de l'humanitaire bénéficie d'une allocation budgétaire d'un montant de **39,62 milliards FCFA** en 2024, représentant **1,43%** du budget de l'Etat. Ce montant est destiné entre autres à l'acquisition de vivres et de kits de dignité au profit des populations vulnérables notamment les Personnes déplacées internes (PDI).

SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

INDICATEURS

Tableau 3 Évolution de quelques indicateurs clés entre 2021 et 2024

N°	INDICATEURS	Réalizations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Pourcentage de la population vivant à moins de 5 km d'une formation sanitaire (FS) (%)	60,40	62,00	64,00	66,65
2	Ratio habitants/médecin	9 659	9 271	9 190	9 317
3	Pourcentage des formations sanitaires répondant aux normes minimales en personnel (%)	89,23	89,67	90,43	92,36
4	Taux d'accouchements assistés (%)	70,60	92,00	92,00	95,00
5	Rayon moyen d'action théorique (en Km)	6,14	6,07	6,01	5,96

Source : DGESS/MSHP, décembre 2023

Réalizations 2022 et 2023 (au 31 octobre) et prévisions 2024

Tableau 4 Réalisations physiques des dispensaires par région en 2022 et 2023

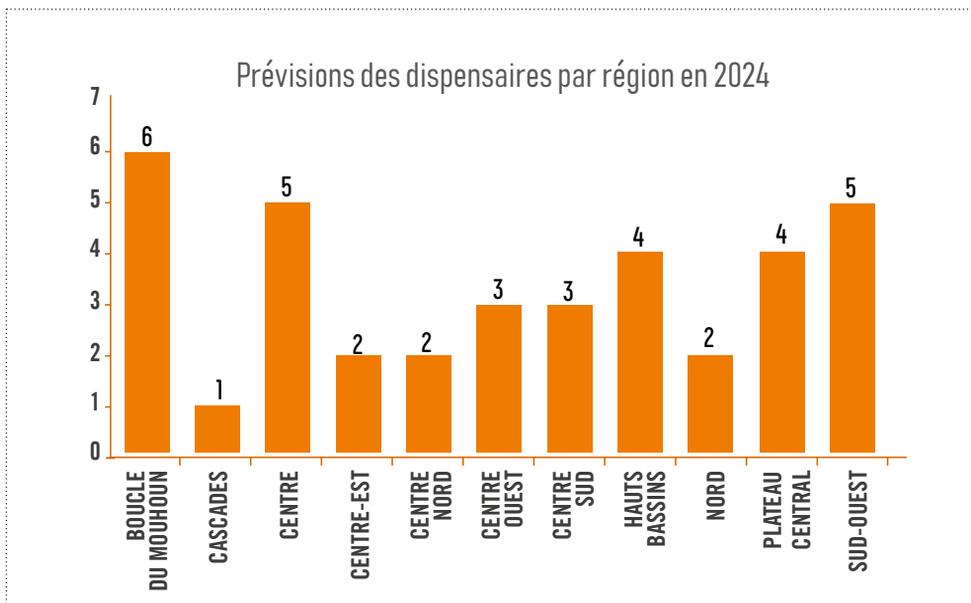
Régions	Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 31 octobre	Taux
Boucle du Mouhoun	4	4	2 réalisés à 100% ; 1 à 50% et 1 à 80%.	82,50%
Cascades	4	4	1 réalisé à 10% et les 3 à 0%	2,50%
Centre	4	5	2 réalisés à 40% et les 3 à 20% chacun	28,00%
Centre-Est	2	2	1 réalisé à 50% et 1 à 60%	55,00%
Centre-Nord	3	2	1 réalisé à 100% et 1 à 90%.	95,00%
Centre-Ouest	4	4	1 réalisé à 100%, 1 à 80% et 2 à 25%.	57,50%
Centre-Sud	2	1	1 réalisé à 100%	100,00%
Est	1	2	1 réalisé à 75% et 1 à 0%.	37,50%
Hauts-Bassins	4	5	1 réalisé à 100%, 2 à 0%, 1 à 2% et 1 à 15%.	23,40%
Nord	3	2	1 réalisé à 95% et 1 à 0%.	47,50%
Plateau Central	2	2	1 réalisé à 80% et 1 à 0%	40,00%
Sahel	1	3	1 réalisé à 60%, 1 à 10% et 1 à 0%.	23,33%
Sud-Ouest	2	4	1 réalisé à 100%, 1 à 75%, 1 à 25% et 1 à 0%.	50,00%
Total	36	40	7 achevés, 23 en cours de réalisation, 10 non démarrés	49,40%

Source : DGESS/MSHP, décembre 2023

Tableau 5 Prévisions des dispensaires par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	6	147 944 352
Cascades	1	24 657 392
Centre	5	123 286 960
Centre-Est	2	49 314 784
Centre-Nord	2	49 314 784
Centre-Ouest	3	73 972 176
Centre-Sud	3	73 972 176
Hauts-Bassins	4	98 629 568
Nord	2	49 314 784
Plateau Central	4	98 629 568
Sud-Ouest	5	123 286 960
Total	37	912 323 504

Source : DGESS/MSHP, décembre 2023



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 6 Réalisations physiques (nombre) des Dépôts de médicaments essentiels génériques (DMEG) par région en 2022 et 2023

Régions	Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 31 octobre	Taux
Boucle du Mouhoun	3	4	1 réalisé à 80%, 1 à 100%, 1 à 80% et 1 à 0%.	65,00%
Cascades	4	3	1 réalisé à 100% et les 2 à 0%.	33,33%
Centre	2	2	2 réalisés à 100%	100,00%
Centre-Est	2	2	1 réalisé à 50% et 1 à 60%	55,00%
Centre-Nord	3	2	1 réalisé à 100% et 1 à 90%.	95,00%
Centre-Ouest	4	4	1 réalisé à 100%, 1 à 80% et 2 à 25%.	57,50%
Centre-Sud	2	1	1 réalisé à 100%	100,00%
Est	2	2	1 réalisé à 75% et 1 à 0%.	37,50%
Hauts-Bassins	4	5	1 réalisé à 100%, 1 à 80%, 1 à 5% et 2 à 0%	37,00%
Nord	3	2	1 réalisé à 95% et 1 à 0%.	47,50%
Plateau Central	2	2	1 réalisé à 80% et 1 à 0%	40,00%
Sahel	1	3	1 réalisé à 60%, 1 à 10% et 1 à 0%.	23,33%
Sud-Ouest	2	4	2 réalisés à 75%, 1 à 25% et 1 à 0%	43,75%
Total	34	36	8 achevés, 18 en cours de réalisation, 10 non démarrés	56,53%

Source : DGESS/MSHP, décembre 2023

Tableau 7 Prévisions des DMEG par région en 2024

Régions	Prévisions 2023	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	6	45 942 678
Cascades	1	7 657 113
Centre	5	38 285 565
Centre-Est	2	15 314 226
Centre-Nord	2	15 314 226
Centre-Ouest	3	22 971 339
Centre-Sud	3	22 971 339
Hauts-Bassins	4	30 628 452
Nord	1	7 657 113
Plateau Central	4	30 628 452
Sud-Ouest	5	38 285 565
Total	36	275 656 068

Source : DGESS/MSHP, décembre 2023

Prévisions des DMEG par région en 2024

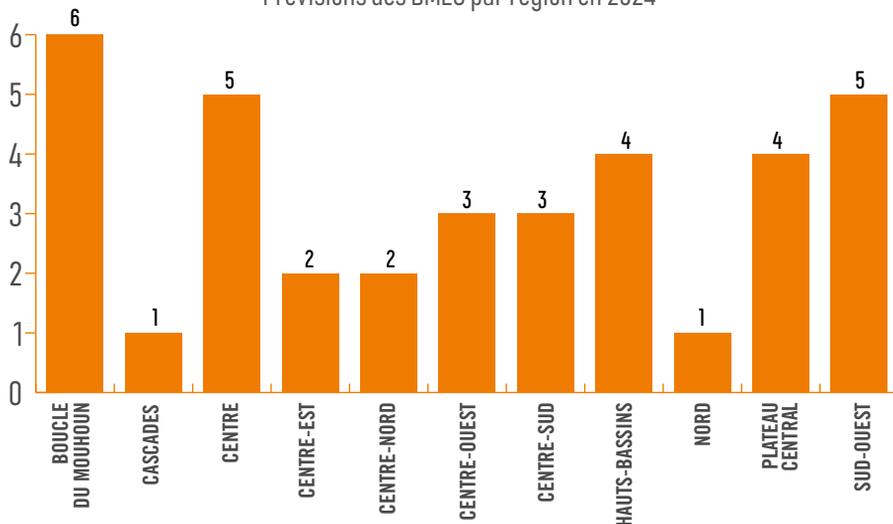


Tableau 8 Réalisations physiques de maternités par région en 2022 et 2023

Régions	Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 31 octobre	Taux
Boucle du Mouhoun	4	4	1 réalisé à 100%, 1 à 90%, 1 à 80% et 1 à 10%.	70,00%
Cascades	4	4	1 réalisé à 60%, 1 à 65% et 2 à 0%.	31,25%
Centre	5	3	1 réalisé à 50% et 2 à 60%	56,67%
Centre-Est	3	2	1 réalisé à 50% et 1 à 60%	55,00%
Centre-Nord	3	2	1 réalisé à 100% et 1 à 90%.	95,00%
Centre-Ouest	5	6	6 réalisés à 100%	100,00%
Centre-Sud	2	2	1 réalisé à 100% et 1 à 50%.	75,00%
Est	2	2	1 réalisé à 75% et 1 à 0%.	37,50%
Hauts-Bassins	3	5	1 réalisé à 100%, 2 à 0%, 1 à 2% et 1 à 16%.	23,60%
Nord	3	2	1 réalisé à 95% et 1 à 0%.	47,50%
Plateau Central	3	2	1 réalisé à 80% et 1 à 0%	40,00%
Sahel	1	3	1 réalisé à 60%, 1 à 10% et 1 à 0%.	23,33%
Sud-Ouest	3	4	2 réalisés à 100%, 1 à 75% et 1 à 0%.	68,75%
Total	41	41	12 achevés, 20 en cours de réalisation, 9 non démarrés	55,66%

Source : DGESS/MSHP, décembre 2023

04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 9 Prévisions de maternités par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	6	157 979 658
Cascades	1	26 329 943
Centre	5	131 649 715
Centre-Est	2	52 659 886
Centre-Nord	4	105 319 772
Centre-Ouest	4	105 319 772
Centre-Sud	3	78 989 829
Hauts-Bassins	4	105 319 772
Nord	1	26 329 943
Plateau Central	4	105 319 772
Sud-Ouest	6	157 979 658
Total	40	1 053 197 720

Source : DGESS/MSHP, décembre 2023

Prévisions de maternités par région en 2024

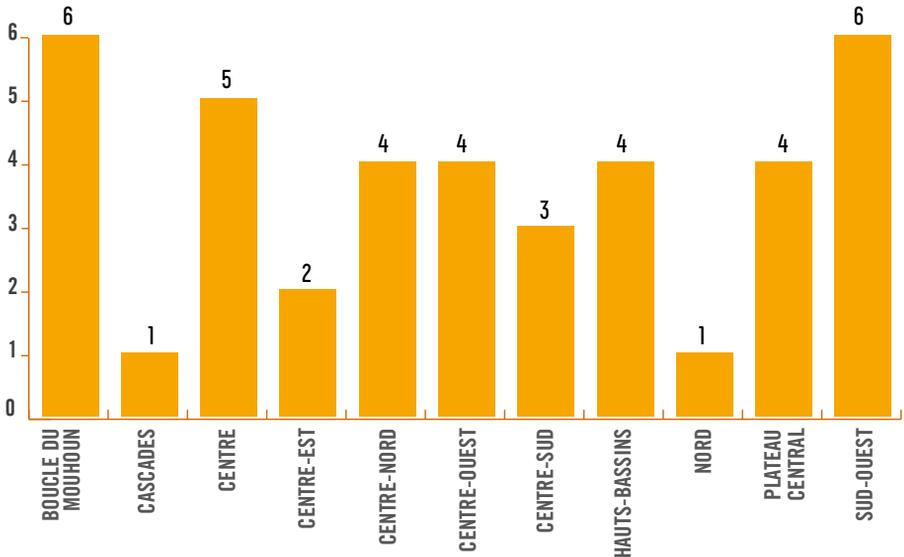


Tableau 10 Etat d'exécution financière des mesures de gratuité globale (mères et enfants)
 par région en 2022 et 2023

Régions	Réalizations 2022 (en FCFA)	2023		
		Prévisions (en FCFA)	Réalizations au 31 octobre (en FCFA)	Taux
Boucle du Mouhoun	2 334 230 108	3 032 088 853	1 655 808 748	54,61%
Cascades	1 838 395 306	2 453 639 625	1 404 790 694	57,25%
Centre	9 577 416 207	11 761 001 917	8 949 987 722	76,10%
Centre-Est	3 411 824 189	4 534 752 872	2 647 112 580	58,37%
Centre-Nord	3 148 712 796	4 202 677 532	2 296 609 535	54,65%
Centre-Ouest	2 688 614 406	3 547 305 581	2 295 253 628	64,70%
Centre-Sud	1 328 595 306	1 733 241 593	1 073 709 883	61,95%
Est	2 777 650 510	3 767 168 556	1 999 966 859	53,09%
Hauts-Bassins	4 755 638 324	6 314 491 912	4 183 060 600	66,25%
Nord	2 823 692 834	3 699 875 605	2 505 127 018	67,71%
Plateau Central	2 207 122 705	2 834 668 254	1 901 350 529	67,07%
Sahel	1 410 522 271	1 777 211 431	842 792 699	47,42%
Sud-Ouest	2 563 166 616	3 489 525 776	2 224 031 872	63,73%
Total	40 865 581 577	53 147 649 508	33 979 602 365	63,93%

Source : DGESS/MSHP, décembre 2023

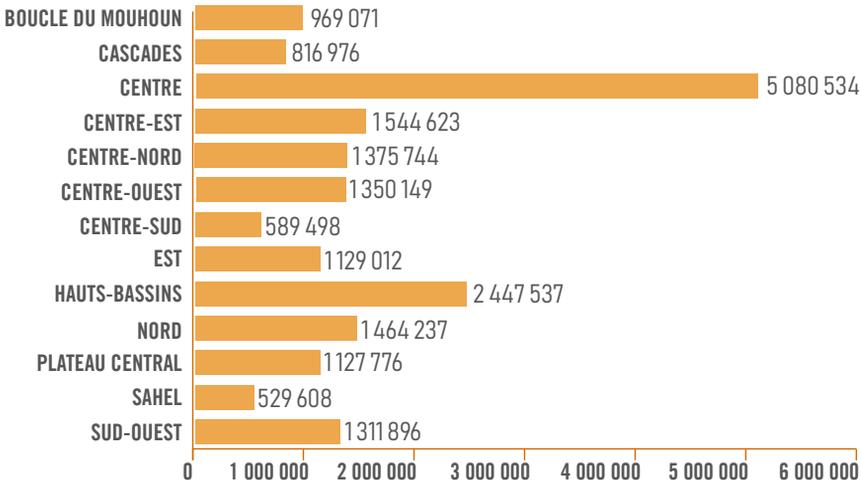
04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 11 Prévisions des mesures de gratuité globale (mères et enfants) par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Nombre d'actes médicaux	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	969 071	1 976 039 497
Cascades	816 976	1 665 901 225
Centre	5 080 534	10 359 753 283
Centre-Est	1 544 623	3 149 651 056
Centre-Nord	1 375 744	2 805 289 939
Centre-Ouest	1 350 149	2 753 098 884
Centre-Sud	589 498	1 202 050 186
Est	1 129 012	2 302 175 572
Hauts-Bassins	2 447 537	4 990 790 798
Nord	1 464 237	2 985 735 758
Plateau Central	1 127 776	2 299 656 935
Sahel	529 608	1 079 928 240
Sud-Ouest	1 311 896	2 675 097 478
Total	19 736 661	40 245 168 852

Source : DGESS/MSHP, décembre 2023

Prévisions des mesures de gratuité globale (mères et enfants) par région en 2024



EDUCATION NATIONALE ET ALPHABETISATION



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

INDICATEURS

Tableau 12 Evolution de quelques indicateurs clés entre 2021 et 2024

N°	INDICATEURS	Réalizations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Taux brut de scolarisation au primaire (en%)	86,1	85,8	92,3	94,0
2	Ratio élève/classe au primaire	49,5	49,4	50,0	50,0
3	Nombre de salles de classe sous pailote au primaire résorbées	150	45	150	70
4	Taux brut de scolarisation au post-primaire (en%)	47,3	45,2	59,3	61,6

Source : DGESS/MENAPLN, décembre 2023

Réalizations 2022 et 2023 (au 31 octobre) et prévisions 2024

Tableau 13 Bénéficiaires des fournitures scolaires par région en 2022 et 2023

Régions	Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 31 octobre	Observations
Boucle du Mouhoun	290 361	288 719	Non disponibles	L'évaluation est prévue pour le quatrième trimestre 2023.
Cascades	115 285	119 521		
Centre	421 657	177 758		
Centre-Est	254 046	239 672		
Centre-Nord	249 963	247 137		
Centre-Ouest	297 085	319 248		
Centre-Sud	146 651	149 614		
Est	203 400	206 393		
Hauts-Bassins	351833	286 793		
Nord	319557	270 898		
Plateau Central	169 573	162 771		
Sahel	126 757	76 346		
Sud-Ouest	119 116	136 742		
Total	3 065 284	2 681 612		

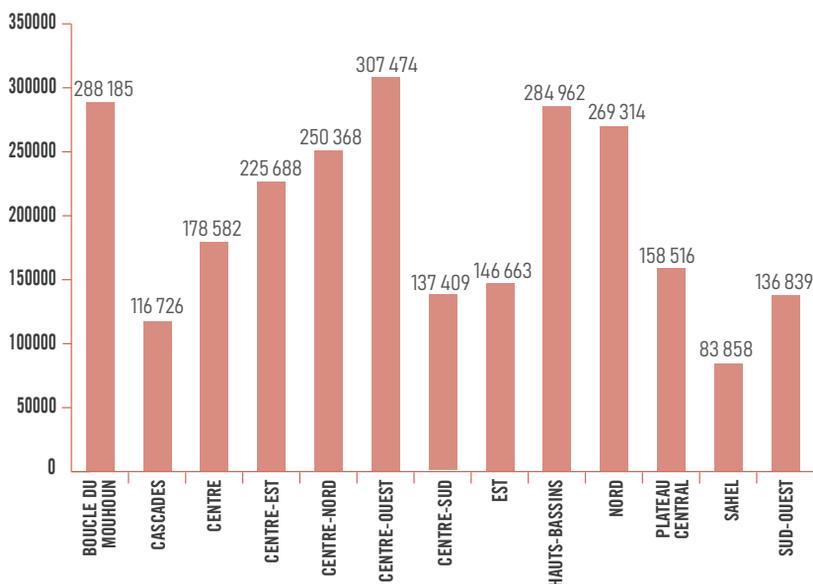
Source : DGESS/MENAPLN, décembre 2023

Tableau 14 Prévisions de dotations de fournitures scolaires par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Bénéficiaires (élèves)	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	288 185	230 259 815
Cascades	116 726	93 264 074
Centre	178 582	142 687 018
Centre-Est	225 688	180 324 712
Centre-Nord	250 368	200 043 832
Centre-Ouest	307 474	245 671 726
Centre-Sud	137 409	109 789 791
Est	146 663	117 183 737
Hauts-Bassins	284 962	227 684 638
Nord	269 314	215 181 886
Plateau Central	158 516	126 654 284
Sahel	83 858	67 002 542
Sud-Ouest	136 839	109 334 361
Total	2 584 584	2 065 082 416

Source : DGESS/MENAPLN, décembre 2023

Prévisions de dotations de fournitures scolaires par région en 2024



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 15 Bénéficiaires des vivres (cantines scolaires) par région en 2022 et 2023

Régions	Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 31 octobre	Observations
Boucle du Mouhoun	115 545	337 962	Non disponibles	L'évaluation est prévue pour le quatrième trimestre 2023.
Cascades	90 348	148 090		
Centre	-	618 579		
Centre-Est	101 446	296 300		
Centre-Nord	95 981	306 538		
Centre-Ouest	95 038	360 085		
Centre-Sud	16 774	171 587		
Est	52 422	233 146		
Hauts-Bassins	272 068	452 521		
Nord	260 739	361 135		
Plateau Central	71 058	204 489		
Sahel	3 274	32 544		
Sud-Ouest	25 765	142 677		
Total	1 200 458	3 665 653		

Source : DGESS/MENAPLN, décembre 2023

Tableau 16 Prévisions de dotations de vivres (cantines scolaires) par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Bénéficiaires (élèves)	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	335 237	1 751 613 325
Cascades	140 791	735 632 975
Centre	666 223	3 481 015 175
Centre-Est	280 303	1 464 583 175
Centre-Nord	304 543	1 591 237 175
Centre-Ouest	354 317	1 851 306 325
Centre-Sud	155 831	814 216 975
Est	173 285	905 414 125
Hauts-Bassins	478 705	2 501 233 625
Nord	358 775	1 874 599 375
Plateau Central	203 887	1 065 309 575
Sahel	31 395	164 038 875
Sud-Ouest	148 685	776 879 125
Total	3 631 977	18 977 079 825

Source : DGESS/MENAPLN, décembre 2023

Prévisions des bénéficiaires de vivres par région en 2024

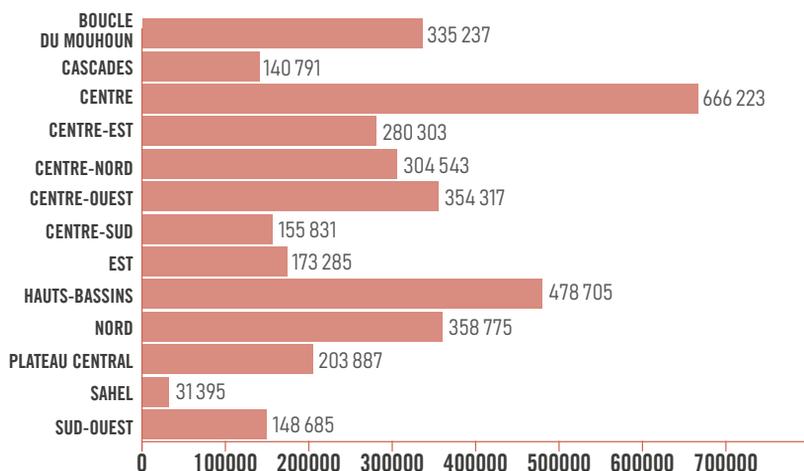


Tableau 17 Réalisations physiques de Collèges d'enseignement général (CEG) par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisa- tions 2022	2023		
		Prévisions	Réalisations au 31 octobre	
			Avancement des travaux	Taux
Boucle du Mouhoun	7	2	2 non démarrés	0,00%
Cascades	1	1	1 non démarré	0,00%
Centre	2	5	5 non démarrés	0,00%
Centre-Est	0	4	1 non démarré, 1 achevé, 2 en toiture	46,25%
Centre-Nord	4	2	2 en finition	85,00%
Centre-Ouest	14	3	1 non démarré, 1 en toiture, 1 en finition	50,00%
Centre-Sud	5	2	1 achevé, 1 non démarré	50,00%
Est	5	0	0	0,00%
Hauts-Bassins	3	4	3 non démarrés, 1 en finition	21,25%
Nord	2	3	3 non démarrés	0,00%
Plateau Central	0	3	1 achevé, 2 non démarrés	33,33%
Sahel	5	0	0	0,00%
Sud-Ouest	5	2	1 en chaînage, 1 non démarré	32,50%
Total	53	31	3 achevés, 20 non démarrés, 3 en toiture, 4 en finition, 1 en chaînage	28,88%

Source : DGESS/MENAPLN, décembre 2023

04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 18 Prévisions de CEG par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	5	310 000 000
Cascades	3	150 000 000
Centre	5	265 000 000
Centre-Est	4	230 000 000
Centre-Nord	5	310 000 000
Centre-Ouest	7	335 000 000
Centre-Sud	4	185 000 000
Est	3	150 000 000
Hauts-Bassins	6	255 000 000
Nord	5	265 000 000
Plateau Central	3	150 000 000
Sahel	1	80 000 000
Sud-Ouest	4	275 000 000
Total	55	2 960 000 000

Source : DGESS/MENAPLN, décembre 2023

Prévisions de CEG par région en 2024

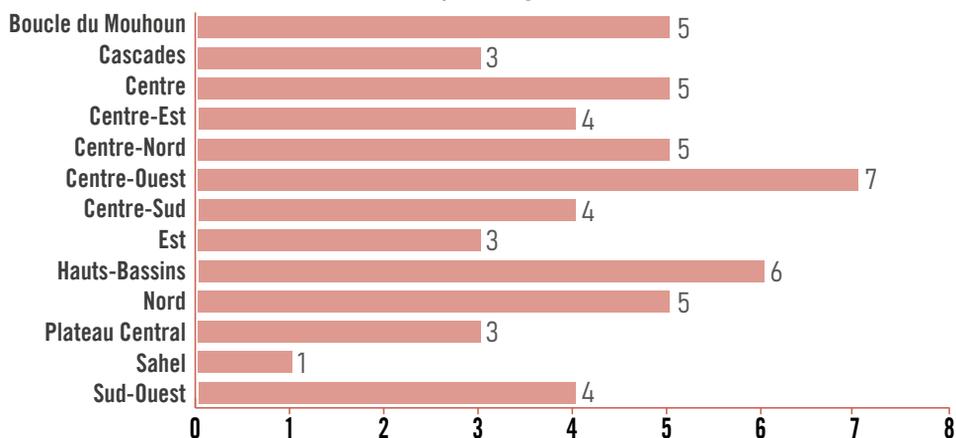


Tableau 19 Réalisations physiques de blocs de 3 salles de classe par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisa- tions 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 30 juin	
			Avancement des travaux	Taux
Boucle du Mouhoun	2	7	1 achevé, 1 en chainage, 5 non démarrés	22,14%
Cascades	0	3	1 en chainage, 2 non démarrés	21,67%
Centre	2	7	5 achevés, 2 non démarrés	71,43%
Centre-Est	2	6	2 achevés, 1 en pente, 3 non démarrés	44,17%
Centre-Nord	2	12	6 achevés, 2 en chainage, 4 non démarrés	71,00%
Centre-Ouest	8	6	2 achevés, 4 non démarrés	33,33%
Centre-Sud	5	4	2 achevés, 1 en finition, 1 non démarré	71,25%
Est	1	5	4 achevés, 1 non démarré	80,00%
Hauts-Bassins	2	8	4 achevés, 1 en chainage, 3 non démarrés	56,88%
Nord	2	13	4 achevés, 1 en finition, 8 non démarrés	37,31%
Plateau Central	1	5	5 non démarrés	0,00%
Sahel	1	0	-	-
Sud-Ouest	8	0	-	-
Total	36	76	30 achevés, 5 en chainage, 1 en pente, 2 en finition, 38 non démarrés	46,29%

Source : DGESS/MENAPLN, décembre 2023

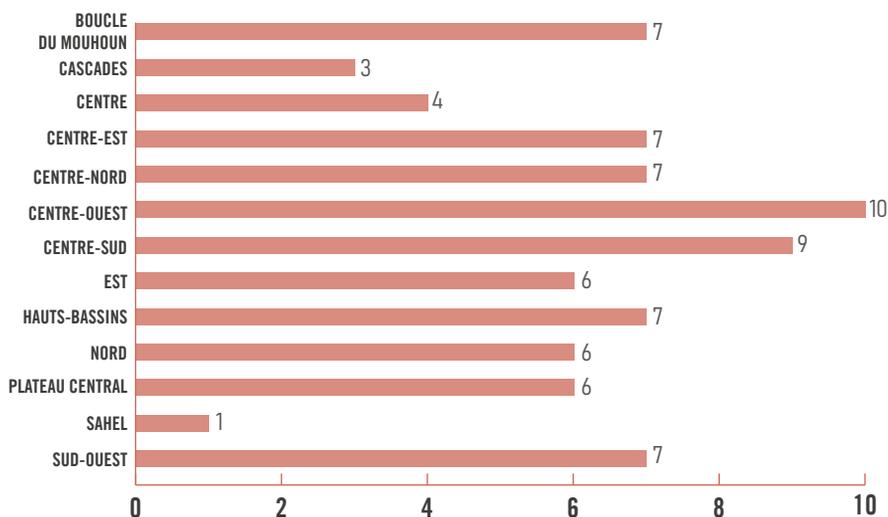
04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 20 Prévisions de blocs de 3 salles de classe par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	7	360 000 000
Cascades	3	153 000 000
Centre	4	193 000 000
Centre-Est	7	360 000 000
Centre-Nord	7	293 000 000
Centre-Ouest	10	486 000 000
Centre-Sud	9	463 000 000
Est	6	300 000 000
Hauts-Bassins	7	356 000 000
Nord	6	310 000 000
Plateau Central	6	303 000 000
Sahel	1	50 000 000
Sud-Ouest	7	353 000 000
Total	80	3 980 000 000

Source : DGESS/MENAPLN, décembre 2023

Prévisions de blocs de 3 salles de classe par région en 2024



ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION



UNIVERSITÉ VIRTUELLE
ESPACE NUMERIQUE OUVERT



INDICATEURS

Tableau 21 Evolution de quelques indicateurs clés entre 2021 et 2024

N°	INDICATEURS	Réalizations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Ratio étudiants/enseignant	103	104	115	126
2	Nombre de diplômés du supérieur	17 480	19 907	22 671	25 818
3	Proportion des étudiants bénéficiaires de bourses (en %)	3,80	3,60	3,20	2,80
4	Proportion d'étudiants bénéficiaires des allocations d'aides (en %)	55,40	42,30	38,10	34,30
5	Proportion d'étudiants bénéficiaires des allocations de prêts (en %)	17,20	26,10	27,20	28,30

Source : DGESS/MESRI, décembre 2023

Réalizations 2023 (au 31 octobre) et prévisions 2024

Tableau 22 Réalisations physiques des infrastructures universitaires en 2023

RÉGIONS	Infrastructures	Prévision 2023	Réalisation au 31 octobre 2023	
			Avancement de travaux	Taux
Boucle du Mouhoun	Construction d'une salle de cours de 250 places sur le site de Dédougou	1	Salle de cours construite	100,00%
Cascades	Construction d'un bâtiment pédagogique R+2 au Centre Universitaire (CU) de Banfora	1	<ul style="list-style-type: none"> Les études ont été réalisées, le marché attribué, cabinet de suivi architectural recruté et avance de démarrage payé Le marché de construction est attribué 	40,00%
	Poursuivre la construction du bâtiment pédagogique R+3 avec édicule pour l'Ecole polytechnique de Ouagadougou (EPO)	1	L'entreprise est recrutée	40,00%
	Achever la construction du siège de l'Université virtuelle	1	Les corrections dans le cadre des travaux de finition sont en cours	58,50%
Centre	Rendre l'Espace numérique ouvert (ENO) de Karpala (Ouagadougou) fonctionnel	1	Le bâtiment a été réceptionné	100,00%
	Construire un (01) amphî de 1000 places à l'Université Joseph Ki-Zerbo (UJKZ)	1	Amphî en cours de construction	80,00%
	Achever et équiper les amphîs de 1500 et 1000 places à l'Université Thomas SANKARA (UTS)	2	La construction de l'amphî jumelé de 1000 et 1500 places a été réalisée à 99,5%	99,50%

INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

04

RÉGIONS	Infrastructures	Prévision 2023	Réalisation au 31 octobre 2023	
			Avancement de travaux	Taux
Centre	Construire les niveaux 1, 2 et 3 du bâtiment R+3 de l'école de statistique	1	La construction du bâtiment des statistiques a été achevée	100,00%
	Construire le siège du Centre de formation, de recherche et d'expertise en sciences du médicament (CFOREM) (Rez-de-chaussée, étages 1, 2, 3, toits) + Finition 1 (toiture, enduits, ouvertures, peinture et carreaux) et finition 2 (installation électrique, plomberie, internet, air conditionnée, ventilation centrale, ...)	1	Le 14 juin 2023, le Président de l'UJKZ a prononcé par lettre, la résiliation du contrat dont le taux d'exécution physique était à 13,17 % pour un taux attendu de 70,14 % et ce pratiquement huit (08) mois après.	13,00%
	Réhabiliter la cité universitaire de Kossodo	1	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude technique a été réalisée • Un comité de suivi des travaux a été mis en place • Les travaux de réhabilitation ont été entamés 	52,00%
	Construire un bâtiment à R+3 pour le siège de la Commission nationale pour l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (CNU)	1	Activité non échue	0,00%
Centre-Est	Achever les travaux de construction du bâtiment pédagogique de Tenkodogo	1	Gros œuvres achevés, le tôle et le carrelage ont été faits, en attente de financement de la part de la LONAB pour l'achèvement des travaux de finition	82,00%
Centre-Nord	Construire un bâtiment pédagogique R+2 au CU de Kaya	1	Le marché est attribué	40,00%
Centre-Ouest	Achever les travaux de construction et de finition de la cité universitaire de 1500 lits, du restaurant, du foyer et du centre multimédia à l'Université Norbert ZONGO (UNZ)	4	Suspension des travaux, reprise prévue au quatrième trimestre	40,00%
	Achever les travaux de construction et de finition de l'Unité de formation et de recherche en sciences et technologies (UFR/ST) et de l'amphithéâtre à l'UNZ	2	Suspension des travaux, reprise prévue au quatrième trimestre	40,00%
	Réaliser les corps d'Etat secondaires de l'Espace Numérique Ouvert de Koudougou	1	La pose des carreaux, du faux plafond, des sanitaires, de la peinture sont en cours	21,00%
	Réaliser les études architecturales et techniques pour la construction d'un restaurant de 600 places à l'UNZ	1	Le montant vient d'être transféré par SP/PNADES à l'UNZ pour la réalisation des études	5,00%

04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

RÉGIONS	Infrastructures	Pré- vision 2023	Réalisation au 31 octobre 2023	
			Avancement de travaux	Taux
Est	Démarrer les travaux de construction d'une cité universitaire de 1000 lits à l'université de Fada	1	Activité non réalisée pour raison sécuritaire	0,00%
Hauts-Bassins	Réaliser les corps d'Etat secondaires de l'Espace Numérique Ouvert de Bobo	1	Finalisation des corrections au niveau de l'amphithéâtre.	50,00%
Sahel	Démarrer les travaux de construction d'une UFR/ST au centre universitaire de Dori	1	Activité non réalisée pour raison sécuritaire	0,00%
	Démarrer les travaux de construction d'une cité universitaire de 1000 lits au centre universitaire de Dori	1	Activité non réalisée pour raison sécuritaire	0,00%
Sud-Ouest	Réaliser l'amenée d'électricité au CU de Gaoua	1	L'amenée d'électricité sont exécutés	100,00%
	Réaliser un système d'Adduction d'eau potable simplifiée (AEPS), des blocs de toilettes et un local surpresseur à bêche à eau au CU de Gaoua	3	Les marchés ont été lancés	5,00%
Total		30		46,00%

Source : DGESS/MESRI, décembre 2023

Tableau 23 Prévisions d'infrastructures universitaires en 2024

RÉGIONS	Infrastructures	Communes	Nombre	Coût (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	Construire la cité universitaire de l'Université de Dédougou	Dédougou	1	600 000 000
Cascades	Poursuivre les travaux de construction du Bâtiment pédagogique R+2 du CU de Banfora	Banfora	1	1 557 500 000
Centre	Poursuivre les travaux de construction du Bâtiment pédagogique de l'EPO	Ouagadougou	1	582 000 000
	Poursuivre les travaux de construction du Bâtiment en R+3 pour le siège de la CNU	Ouagadougou	1	400 000 000
Centre-Nord	Poursuivre les travaux de construction du Bâtiment pédagogique R+2 au CU de Kaya	Kaya	1	1 557 500 000
Centre-Ouest	Poursuivre les travaux de l'ENO de Koudougou	Koudougou	1	1 135 000 000
	Construire un restaurant universitaire à l'UNZ	Koudougou	1	647 500 000
	Construire le bâtiment R+3 de l'ENS à Koudougou	Koudougou	1	400 000 000
	Achever les travaux de construction du bâtiment administratif de type R+1 pour la gestion du pôle de recherche-développement-formation et incubation	Kokologho	1	742 546 726
	Construire un bâtiment technique de type RDC devant abriter le laboratoire de contrôle qualité type P2 et virologique P3	Kokologho	1	1 007 933 285
Est	Démarrer les travaux de construction d'une cité universitaire de 1000 lits à l'université de Fada	Fada	1	2 048 230 000
Hauts-Bassins	Poursuivre les travaux de l'ENO de Bobo	Bobo-Dioulasso	1	1 135 000 000
Sahel	Démarrer les travaux de construction d'une UFR/ST au centre universitaire de Dori	Dori	1	3 072 345 000
	Démarrer les travaux de construction d'une cité universitaire de 1000 lits au centre universitaire de Dori	Dori	1	
Total Général			14	14 885 555 011

Source : DGESS/MESRI, décembre 2023

04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 24 Attributions des bourses nationales et internationales par zone en 2023

Zones	Rubriques	Effectifs		Coût (en FCFA)
		Prévisions 2023	Réalisation 31 octobre 2023	
BURKINA FASO	Nouvelles attributions	2 051	2 051	972 748 280
	Bourses à renouveler	7 000	6 400	2 560 000 000
	Sous-total 1	9 051	8 451	3 532 748 280
AFRIQUE	Nouvelles attributions	186	186	130 200 000
	Bourses à renouveler	484	400	220 000 000
	Sous-total 2	670	586	350 200 000
HORS AFRIQUE	Nouvelles attributions	63	63	282 794 400
	Bourses à renouveler	242	112	380 979 200
	Sous-total 3	305	175	663 773 600
TOTAL		10 026	9 212	4 546 721 880
AUTRES ALLOCATIONS (aide au logement, frais de transport, frais médicaux, frais de formation etc.).				1 750 000 000
TOTAL GENERAL				6 296 721 880

Source : DGESS/MESRI, décembre 2023

Tableau 25 Prévisions d'attributions de bourses nationales et internationales par zone en 2024

Zones	Rubriques	Bénéficiaires	Coût total (en FCFA)
BURKINA FASO	Nouvelles attributions	2 071	1 035 500 000
	Bourses à renouveler	7 000	3 500 000 000
	Sous-total 1	9 071	4 535 500 000
AFRIQUE	Nouvelles attributions	186	130 200 000
	Bourses à renouveler	400	280 000 000
	Sous-total 2	586	410 200 000
HORS AFRIQUE	Nouvelles attributions	30	134 664 000
	Bourses à renouveler	120	538 656 000
	Sous-total 3	150	673 320 000
TOTAL		9 807	5 619 020 000
AUTRES ALLOCATIONS (aide au logement, frais de transport, frais médicaux, frais de formation, etc.).			2 730 980 000
TOTAL GENERAL			8 350 000 000

Source : DGESS/MESRI, décembre 2023

Prévisions des effectifs boursiers par zone en 2024

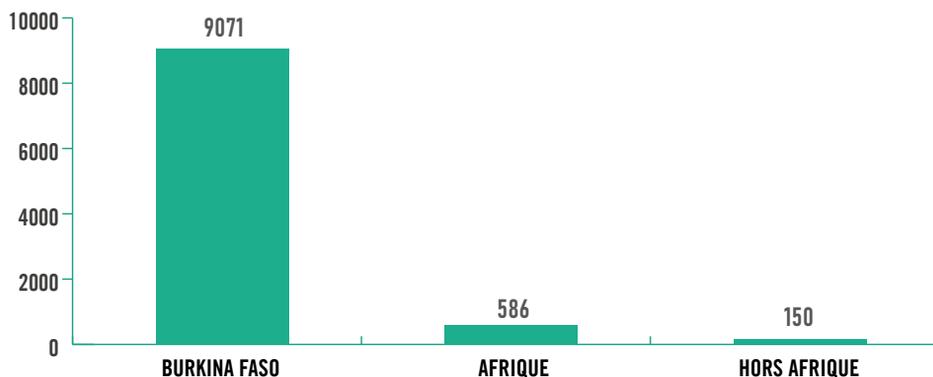


Tableau 26 Attributions des aides et prêts aux étudiants en 2023

Nature de l'allocation	Effectifs		Coût (en FCFA)
	Prévisions 2023	Réalisation 31 octobre 2023	
Aides aux étudiants	60 000	67 303	9 329 775 000
Prêts d'étude aux étudiants	20 000	21 300	4 792 500 000
Prêts de laboratoire aux étudiants en cycle de master-doctorat	1 000	486	198 000 000
Total	81 000	89 089	14 320 275 000

Source : DGESS/MESRI, décembre 2023

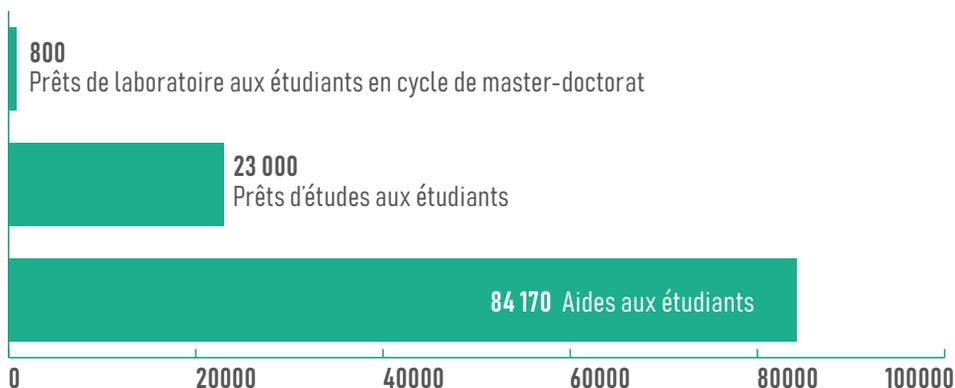
04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 27 Prévisions d'attributions des aides et prêts aux étudiants en 2024

NATURE DE L'ALLOCATION	Effectif prévu	Coût unitaire (en FCFA)	Coût total (en FCFA)
Aides aux étudiants	84 170	175 000	14 729 750 000
Prêts d'étude aux étudiants	23 000	225 000	5 175 000 000
Prêts de laboratoire aux étudiants en cycle de master-doctorat	800	500 000	400 000 000
Total	107 970	-	20 304 750 000

Source : DGESS/MESRI, décembre 2023

Prévisions des effectifs d'étudiants bénéficiaires des allocations par type en 2024



EAU ET ASSAINISSEMENT



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 28 Evolution de quelques indicateurs clés entre 2021 et 2024

N°	INDICATEURS	Réalizations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	19	21	25	27
2	Nombre cumulé de nouveaux barrages réhabilités	30	36	36	40
3	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (en %)	69,50	69,60	70,40	71,00
4	Taux d'accès national à l'eau potable (en %)	76,20	76,30	77,20	78,20
5	Taux d'accès national à l'assainissement (en %)	26,80	27,50	28,00	28,50
6	Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural (en %)	21,00	21,90	22,50	23,00

Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

Réalizations 2022 et 2023 (au 30 juin) et prévisions 2024

Tableau 29 Réalisations physiques et réhabilitations de forages/Pompes à motricité humaine (PMH) par région en 2022 et 2023

Régions	Forages/PMH neufs				Forages/PMH réhabilités			
	Réalizations 2022 (nombre)	2023			Réalizations 2022(nombre)	2023		
		Prévisions (nombre)	Réalizations au 30 juin			Prévisions (nombre)	Réalizations au 30 juin	
			N	Taux			N	Taux
Boucle du Mouhoun	185	134	14	10,45%	54	55	15	27,27%
Cascades	141	122	41	33,61%	14	22	4	18,18%
Centre	48	78	47	60,26%	29	19	6	31,58%
Centre-Est	207	158	35	22,15%	13	17	7	41,18%
Centre-Nord	214	163	47	28,83%	69	93	33	35,48%
Centre-Ouest	174	198	57	28,79%	15	66	18	27,27%
Centre-Sud	169	102	32	31,37%	38	69	34	49,28%
Est	109	78	27	34,62%	26	66	56	84,85%
Hauts-Bassins	162	124	40	32,26%	20	45	28	62,22%
Nord	181	97	22	22,68%	81	96	43	44,79%
Plateau Central	129	126	18	14,29%	35	72	7	9,72%
Sahel	55	39	5	12,82%	67	35	13	37,14%
Sud-Ouest	119	139	78	56,12%	33	58	20	34,48%
Total	1 893	1 558	463	29,72%	494	713	284	39,83%

Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

N : Nombre

Tableau 30 Prévisions de forages/PMH neufs par région en 2024

INDICATEURS	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	8	69 900 000
Cascades	6	45 100 000
Centre-Est	3	18 000 000
Centre-Nord	5	35 000 000
Centre-Ouest	7	57 700 000
Centre-Sud	3	19 500 000
Est	5	35 000 000
Hauts-Bassins	2	14 000 000
Nord	8	56 000 000
Plateau Central	8	56 150 000
Sud-Ouest	2	19 500 000
Total	57	425 850 000

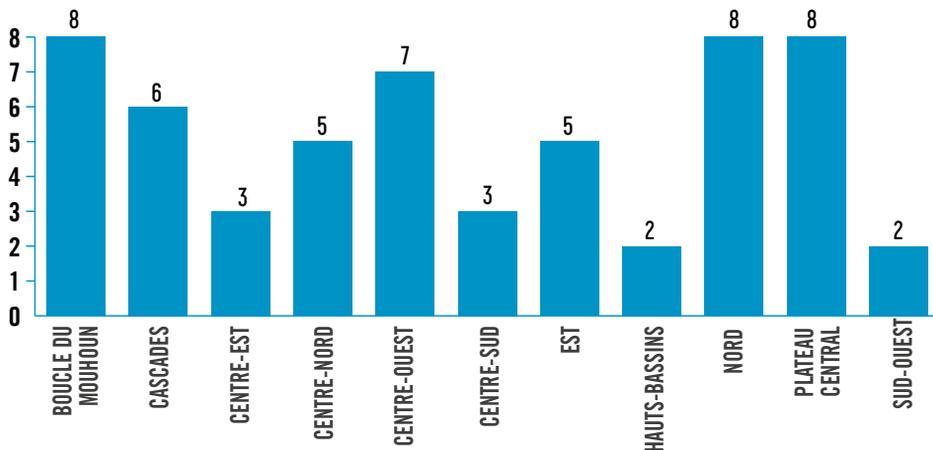
Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

Tableau 31 Prévisions de forages/PMH à réhabiliter par région en 2024

INDICATEURS	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	4	16 600 000
Centre-Nord	20	50 000 000
Hauts-Bassins	3	11 737 000
Nord	5	16 000 000
Sahel	8	20 000 000
Sud-Ouest	6	19 400 000
Total	46	133 737 000

Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

Prévisions de forages/PMH neufs par région en 2024



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Prévisions de forages/PMH à réhabiliter par région en 2024

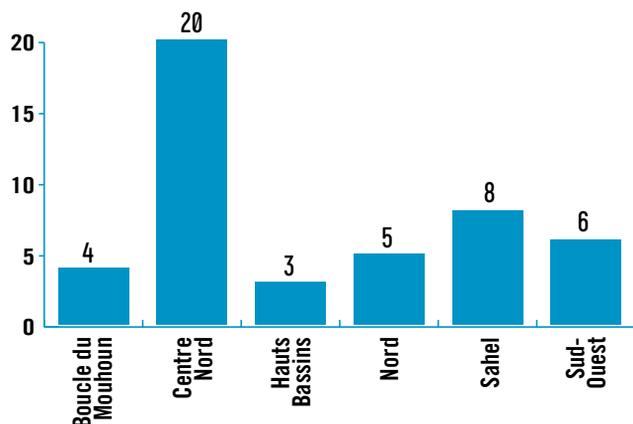


Tableau 32 Réalisations et réhabilitations des Adductions d'eau potable simplifiées/Postes d'eau autonomes (AEPS/PEA) par région en 2022 et 2023

Régions	AEPS/PEA neufs				AEPS/PEA réhabilités			
	Réalisa- tions 2022 (nombre)	2023			Réalisa- tions 2022 (nombre)	2023		
		Prévisions (nombre)	Réalisa- tions au 30 juin			Prévisions (nombre)	Réalisa- tions au 30 juin	
			N	Taux			N	Taux
Boucle du Mouhoun	64	22	1	4,55%	2	10	0	0,00%
Cascades	17	16	1	6,25%	2	10	0	0,00%
Centre	124	7	8	114,29%	0	4	3	75,00%
Centre-Est	45	6	0	0,00%	1	0	-	-
Centre-Nord	63	101	17	16,83%	1	7	0	0,00%
Centre-Ouest	31	30	5	16,67%	2	3	0	0,00%
Centre-Sud	72	32	6	18,75%	3	1	0	0,00%
Est	28	33	4	12,12%	1	4	2	50,00%
Hauts-Bassins	24	36	1	2,78%	8	5	0	0,00%
Nord	45	23	7	30,43%	6	3	0	0,00%
Plateau Central	75	19	10	52,63%	3	12	2	16,67%
Sahel	6	18	2	11,11%	0	4	2	50,00%
Sud-Ouest	62	20	5	25,00%	0	1	0	0,00%
Total	656	363	67	18,46%	29	64	9	14,06%

Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

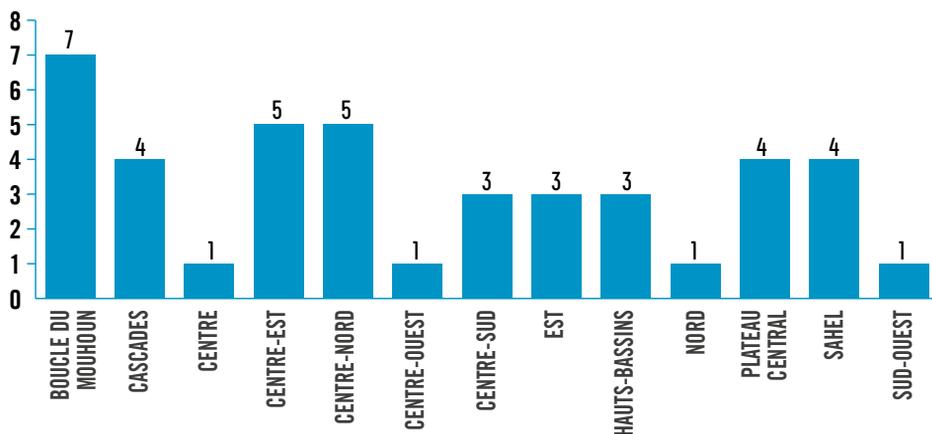
N : Nombre

Tableau 33 Prévisions d'AEPS/PEA neufs par région en 2024

INDICATEURS	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	7	307 348 000
Cascades	4	224 740 700
Centre	1	160 000 000
Centre-Est	5	222 600 000
Centre-Nord	5	240 000 000
Centre-Ouest	1	208 000 000
Centre-Sud	3	200 000 000
Est	3	340 000 000
Hauts-Bassins	3	178 000 000
Nord	1	120 000 000
Plateau Central	4	181 600 000
Sahel	4	265 000 000
Sud-Ouest	1	110 000 000
Total	42	2 757 288 700

Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

Prévisions d'AEPS/PEA neufs par région en 2024



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 34 Prévisions d'AEPS/PEA à réhabiliter par région en 2024

INDICATEURS	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Centre	1	81 726 000
Centre-Nord	1	84 000 000
Centre-Ouest	1	49 300 000
Est	2	60 000 000
Hauts-Bassins	1	80 000 000
Nord	2	150 000 000
Sud-Ouest	1	81 300 000
Total	9	586 326 000

Source : DGESS/MEEA, octobre 2023

Prévisions d'AEPS/PEA à réhabiliter par région en 2024

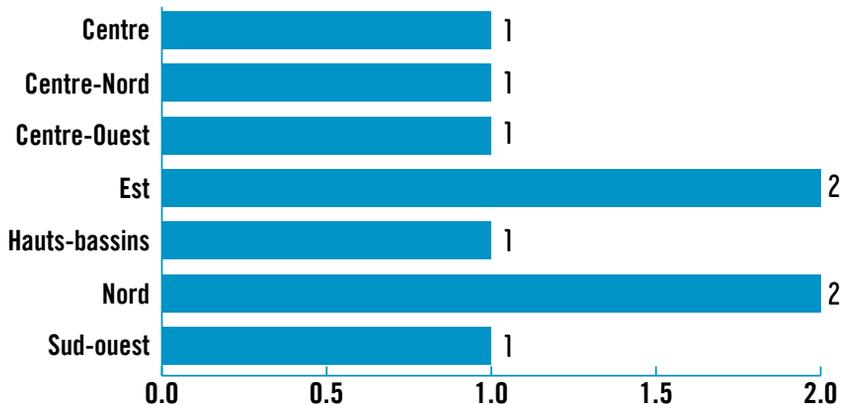


Tableau 35 Réalisations physiques des latrines en matière d'assainissement par région en 2022 et 2023

Régions	Latrines familiales				Latrines institutionnelles (centres de santé, écoles) et publiques			
	Réalisa- tions 2022	2023			Réalisa- tions 2022	2023		
		Prévisions	Réalisations au 30 juin			Prévisions	Réalisations au 30 juin	
			N	Taux			N	Taux
Boucle du Mouhoun	437	100	0	0,00%	6	3	0	0,00%
Centre	600	0	-	-	6	4	2	50,00%
Centre-Est	700	200	0	0,00%	5	4	0	0,00%
Centre-Nord	700	300	0	0,00%	12	0	-	-
Centre-Ouest	650	335	0	0,00%	12	6	0	0,00%
Centre-Sud	750	0	-	-	14	10	0	0,00%
Est	1 120	300	0	0,00%	14	0	-	-
Hauts-Bassins	3 073	2 200	499	22,68%	47	57	17	29,82%
Nord	782	25	12	48,00%	9	5	1	20,00%
Plateau Central	488	770	25	3,25%	63	75	7	9,33%
Sahel	1 257	553	909	100,00%	86	102	132	100,00%
Sud-Ouest	350	130	130	100,00%	4	2	2	100,00%
Total	10 907	4 913	1 575	32,06%	278	268	161	60,07%

Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

N : nombre



BURKINA FASO
 UNITE-PROGRES-JUSTICE

BUDGET CITOYEN **2024**

Soyons acteurs de la transparence !

04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 36 Prévisions de latrines en matière d'assainissement par région en 2024

INDICATEURS	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	420	132 300 000
Centre	300	65 000 000
Centre-Est	812	81 250 000
Centre-Nord	900	161 300 000
Centre-Ouest	350	63 250 000
Centre-Sud	500	50 000 000
Est	500	72 000 000
Hauts-Bassins	264	102 000 000
Nord	265	39 750 000
Plateau Central	600	127 500 000
Sahel	141	79 000 000
Sud-Ouest	190	48 000 000
Total	5 242	1 021 350 000

Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

Prévisions de latrines en matière d'assainissement par région en 2024

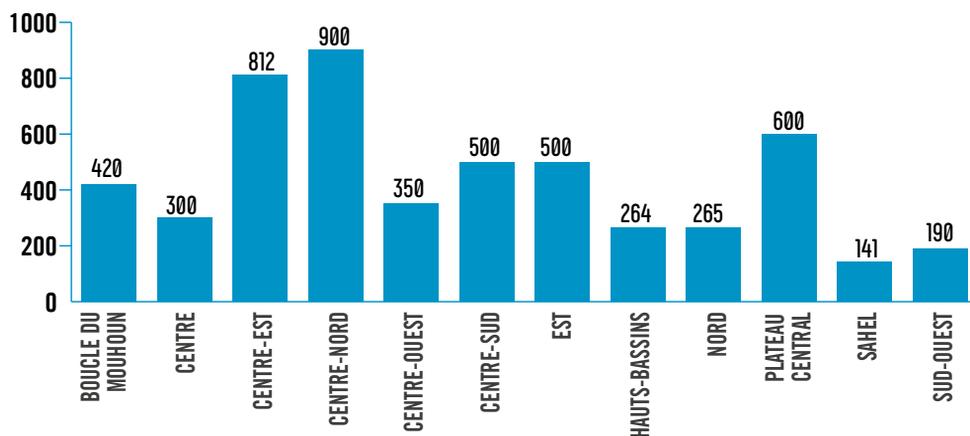


Tableau 37 Réalisations et réhabilitations physiques de barrages par région en 2022 et 2023

Régions	Barrages neufs				Barrages réhabilités			
	Réalizations 2022	2023			Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 30 juin			Prévisions	Réalizations au 30 juin	
			Avancement des travaux	Taux		Prévisions	Avancement des travaux	Taux
Boucle du Mouhoun	-	1 (Nanou)	Achévé mais en attente de réception	95,00%	-	-	-	-
Centre	-	-	-	-	1 (Tanghin)	-	-	-
Centre-Est	-	-	-	-	2 (Ouargaye et Baskouré)	-	-	-
Centre-Nord	-	1 (Sanghin phase 1)	En cours d'achèvement	95,46%	-	1 (Boussouma)	Contrat approuvé	0,00%
Centre-Ouest	-	1 (Niangdo)	Achévé mais en attente de réception	95,00%	-	-	-	-
Centre-Sud	-	1 (Dawelgué)	En cours	90,00%	-	-	-	-
Hauts-Bassins	-	-	-	-	1 (Houndé)	-	-	-
Nord	-	1 (Tougouya Koko)	En cours	10,00%	1 (Goinré)	-	-	-
Plateau Central	2 (Dawa-ka-Weotenga et Pougma)	1 (Niou)	En cours d'achèvement	91,00%	1 (Tuiré)	2 (Zoungou et Lelexé)	En cours	13,00%
Total	2	6	-	79,00%	6	3	-	7,00%

Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 38 Prévisions de nouveaux barrages par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Centre-Nord	1 (Sanghin phase 2)	14 000 000 000
Plateau Central	2 (Bomboré V1 et Rapadama V5)	2 000 000 000
Total	3	16 000 000 000

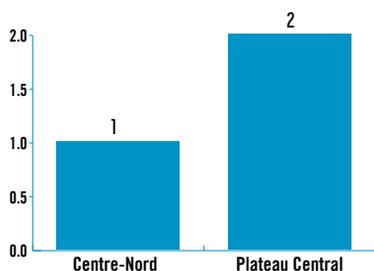
Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

Tableau 39 Prévisions de barrages à réhabiliter par région en 2024

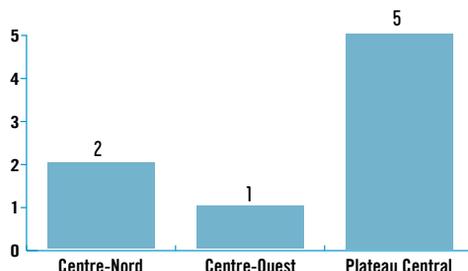
Régions	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Centre-Nord	2 (Zéguédéguin et Boussouma)	3 500 000 000
Centre-Ouest	1 (Sakoinsé)	900 000 000
Plateau Central	5 (Zoungou, Lelexé, Mogtédo, Bomboré V3 et Tayendé)	4 500 000 000
Total	8	8 900 000 000

Source : DGESS/MEEA, décembre 2023

Prévisions de nouveaux barrages
par région en 2024



Prévisions de barrages à réhabiliter
par région en 2024



AGRICULTURE ET AMÉNAGEMENTS HYDRO AGRICILES



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

INDICATEURS

Tableau 40 Evolution de quelques indicateurs clés entre 2021 et 2024

N°	Indicateurs	Réalizations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Taux de couverture des besoins alimentaires des zones structurellement déficitaires (en %)	44,80	51,70	90,00	90,00
2	Proportion des ménages vulnérables touchés par les interventions d'appui à la production (en %)	54,76	85,00	90,00	100,00
3	Nombre d'équipements d'irrigation mis à la disposition des producteurs	5 829	4 379	6 500	29 216
4	Taux d'accès aux crédits agricoles (en %)	15,00	5,70	5,80	5,90

Source : DGESS/MARAH, décembre 2023

Réalizations 2022 et 2023 (au 31 octobre) et prévisions 2024

Tableau 41 Répartition des semences par région en 2022 et 2023 (en tonnes)

Régions	Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 31 octobre	Taux
Boucle du Mouhoun	404,37	1 024,64	1 024,64	100,00%
Cascades	588,14	633,51	633,51	100,00%
Centre	47,99	65,25	65,25	100,00%
Centre-Est	349,06	761,62	761,62	100,00%
Centre-Nord	132,21	236,46	217,79	92,10%
Centre-Ouest	304,72	620,26	617,01	99,48%
Centre-Sud	292,45	536,44	535,35	99,80%
Est	804,75	727,23	708,05	97,36%
Hauts-Bassins	793,49	1 322,37	1 322,37	100,00%
Nord	89,2	132,24	132,29	100,04%
Plateau Central	123,32	255,52	255,49	99,99%
Sahel	32,52	4,05	4,05	100,00%
Sud-Ouest	36,63	403,93	403,93	100,00%
Total	3 998,84	6 723,49	6 681,32	99,37%

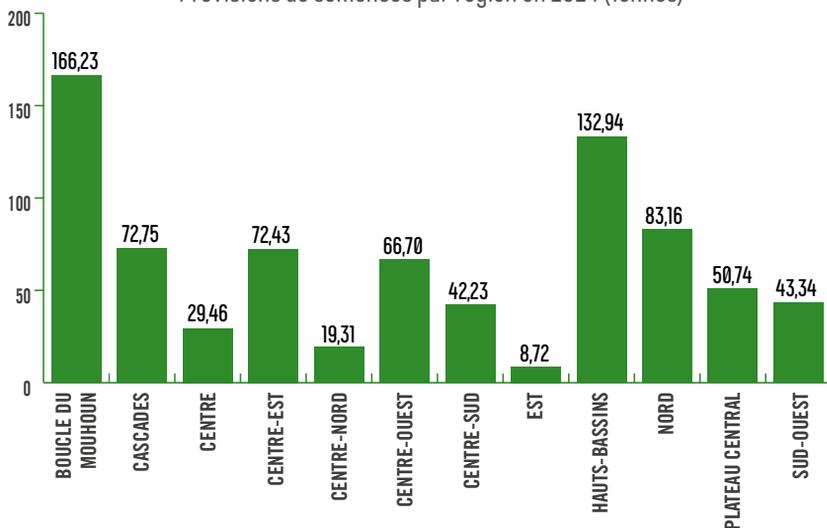
Source : DGESS/MARAH, décembre 2023

Tableau 42 Prévisions des semences par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Quantité (tonnes)	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	166,23	199 432 971
Cascades	72,75	87 285 028
Centre	29,46	35 345 966
Centre-Est	72,43	86 894 855
Centre-Nord	19,31	23 162 130
Centre-Ouest	66,70	80 020 134
Centre-Sud	42,23	50 664 088
Est	8,72	10 460 931
Hauts-Bassins	132,94	159 499 894
Nord	83,16	99 773 629
Plateau Central	50,74	60 879 548
Sud-Ouest	43,34	51 992 826
Total	788,00	945 412 000

Source : DGESS/MARAH, décembre 2023

Prévisions de semences par région en 2024 (Tonnes)



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 43 Répartition des engrais par région en 2022 et 2023 (en tonnes)

Régions	Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 31 octobre	Taux
Boucle du Mouhoun	6 491,48	4 005,50	4 005,50	100,00%
Cascades	2 841,10	1 137,00	1 137,00	100,00%
Centre	1 150,50	749,2	749,2	100,00%
Centre-Est	2 828,40	2 424,50	2 424,50	100,00%
Centre-Nord	753,92	1 063,5	1 029,6	97,00%
Centre-Ouest	2 604,63	2 601,00	2 565,25	99,00%
Centre-Sud	1 649,10	2 051,00	2 051,35	100,00%
Est	340,5	2 338,00	1 964,15	84,00%
Hauts-Bassins	5 191,67	4 315,00	4 329,00	100,00%
Nord	3 247,60	2 140,00	2 139,90	100,00%
Plateau Central	1 981,61	924	924	100,00%
Sud-Ouest	1 692,35	1 146,85	1 146,85	100,00%
Total	30 772,86	24 895,55	24 466,30	98,00%

Source : DGESS/MARAH, décembre 2023

Tableau 44 Prévisions des engrais par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Quantité (tonnes)	Coût total (FCFA)
Boucle du Mouhoun	620,00	465 343 739
Cascades	271,53	203 665 127
Centre	109,95	82 473 946
Centre-Est	270,31	202 754 723
Centre-Nord	72,05	54 044 987
Centre-Ouest	248,93	186 713 702
Centre-Sud	157,61	118 216 240
Est	32,54	24 408 847
Hauts-Bassins	496,00	372 166 531
Nord	310,38	232 805 204
Plateau Central	189,38	142 052 322
Sud-Ouest	161,74	121 316 630
Total	2 941,00	2 205 962 000

Source : DGESS/MARAH, décembre 2023

Prévisions des engrais par région en 2024 (Tonnes)

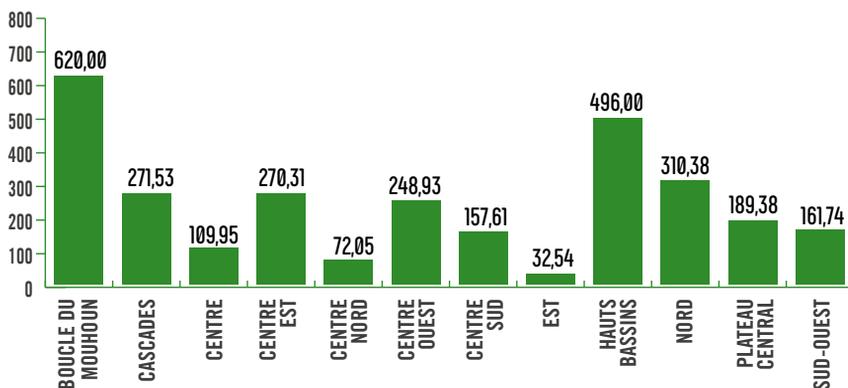


Tableau 45 Répartition des équipements agricoles par région en 2022 et 2023

Régions	Equipements agricoles			
	Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 31 octobre	Taux
Boucle du Mouhoun	998	40	0	0,00%
Cascades	103	24	0	0,00%
Centre	76	24	0	0,00%
Centre-Est	29	26	3	11,54%
Centre-Nord	16	22	0	0,00%
Centre-Ouest	291	46	80	173,91%
Centre-Sud	135	27	3	11,11%
Est	213	28	0	0,00%
Hauts-Bassins	286	39	0	0,00%
Nord	122	18	8	44,44%
Plateau Central	29	24	0	0,00%
Sahel	3	18	0	0,00%
Sud-Ouest	18	25	3	12,00%
Total	2 319	361	97	26,87%

Source : DGESS/MARAH, décembre 2023

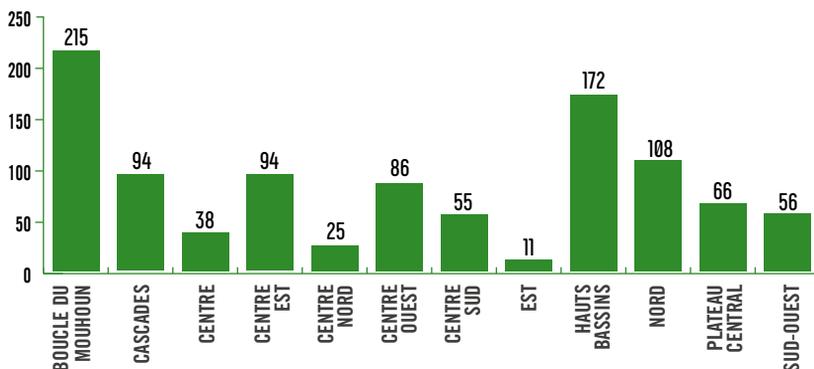
04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 46 Prévisions des équipements agricoles par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Bénéficiaires	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	215	989 632 353
Cascades	94	432 676 471
Centre	38	174 911 765
Centre-Est	94	432 676 471
Centre-Nord	25	115 073 529
Centre-Ouest	86	395 852 941
Centre-Sud	55	253 161 765
Est	11	50 632 353
Hauts-Bassins	172	791 705 882
Nord	108	497 117 647
Plateau Central	66	303 794 118
Sud-Ouest	56	257 764 706
Total	1 020	4 695 000 000

Source : DGESS/MARAH, décembre 2023

Prévisions des équipements agricoles par région en 2024



INFRASTRUCTURES ET DÉSENCLAVEMENT



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

INDICATEURS

Tableau 47 Evolution de quelques indicateurs clés entre 2021 et 2024

N°	INDICATEURS	Réalizations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Proportion de routes bitumées (en %)	28,06	29,14	31,34	32,55
2	Proportion de pistes rurales aménagées (en %)	35,53	36,20	37,36	38,99
3	Proportion de pistes rurales entretenues (en %)	42,47	42,00	42,51	43,20
4	Proportion de routes en bon état (en %)	25,00	25,00	30,00	60,00

Source : DGESS/MID, décembre 2023

Réalizations 2022 et 2023 (au 31 octobre) et prévisions 2024

Tableau 48 Réalisations physiques de pistes rurales par région en 2022 et 2023 (en Km)

Régions	Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 31 octobre	Taux
Boucle du Mouhoun	54,2	21,8	0	0,00%
Cascades	-	28,2	0	0,00%
Centre	34	21,8	12	55,05%
Centre-Est	37,4	43,6	38	87,16%
Centre-Nord	29,6	0	-	-
Centre-Ouest	18	118,1	13,5	11,43%
Centre-Sud	15	36,8	24	65,22%
Hauts-Bassins	45,5	58,9	7	11,88%
Nord	94,1	35,3	9	25,50%
Plateau Central	64,3	55,6	6,5	11,69%
Sud-Ouest	22	10	0	0,00%
Total	414,1	430,1	110	25,58%

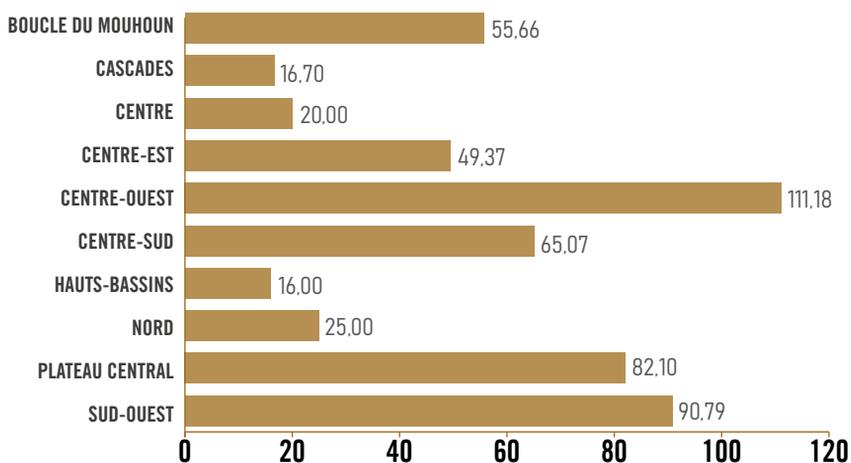
Source DGESS/MID, décembre 2023

Tableau 49 Prévisions de pistes rurales par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Longueur (en Km)	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	55,66	1 320 690 226
Cascades	16,70	477 985 875
Centre	20,00	551 839 986
Centre-Est	49,37	1 286 229 476
Centre-Ouest	111,18	3 059 428 820
Centre-Sud	65,07	1 369 121 080
Hauts-Bassins	16,00	304 095 132
Nord	25,00	399 477 790
Plateau Central	82,10	2 706 387 376
Sud-Ouest	90,79	1 871 759 626
Total	531,86	13 347 015 387

Source : DGESS/MID, décembre 2023

Prévisions de pistes rurales par région en 2024 (Km)



04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 50 Réalisations physiques de routes bitumées par région en 2022 et 2023 (en Km)

Régions	Réalisations 2022	2023		
		Prévisions	Réalisations au 31 octobre	
Boucle du Mouhoun	0	35	Aucun projet de bitumage n'a démarré à fin octobre 2023 du fait de la situation sécuritaire difficile dans les régions concernées.	
Centre	58,1	30,2		
Centre-Est	44,36	22		
Centre-Nord	0	25,5		
Centre-Ouest	0,00	20		
Centre-Sud	30	0		
Est	11,1	75		
Hauts-Bassins	0	45		
Plateau Central	29,96	0		
Sahel	2,3	20		
Sud-Ouest	0	80		
Sahel	175,82	352,7		
Sud-Ouest	0,00	80,00		
Total	175,82	352,70		0,00%

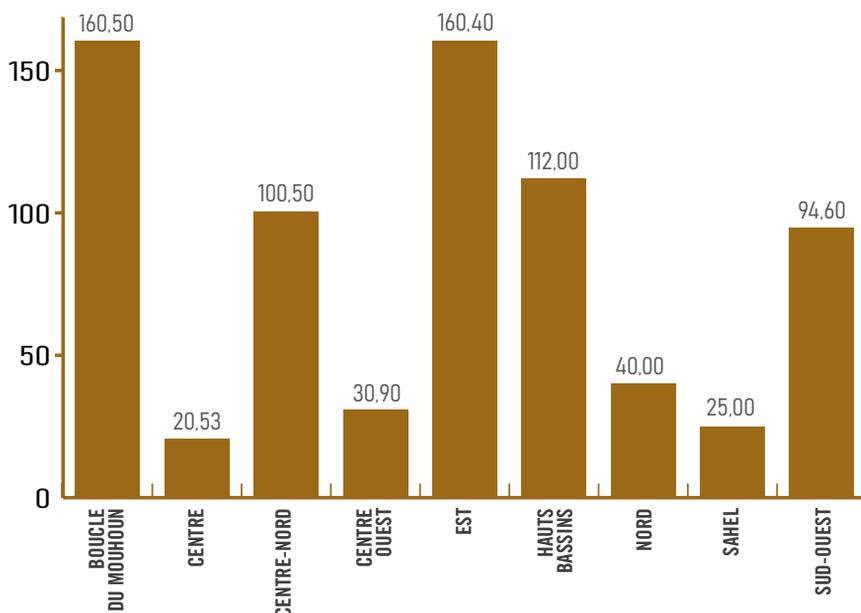
Source : DGESS/MID, décembre 2023

Tableau 51 Prévisions de routes bitumées par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Longueur (km)	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	160,50	26 361 182 246
Centre	20,53	36 404 046 000
Centre-Nord	100,50	51 182 348 000
Centre-Ouest	30,90	4 970 269 013
Est	160,40	53 613 303 600
Hauts-Bassins	112,00	10 356 275 434
Nord	40,00	12 435 838 000
Sahel	25,00	15 464 550 182
Sud-Ouest	94,60	13 293 139 658
Total	643,93	224 080 952 133

Source : DGESS/MID, décembre 2023

Prévisions de routes bitumées par région en 2024 (Km)

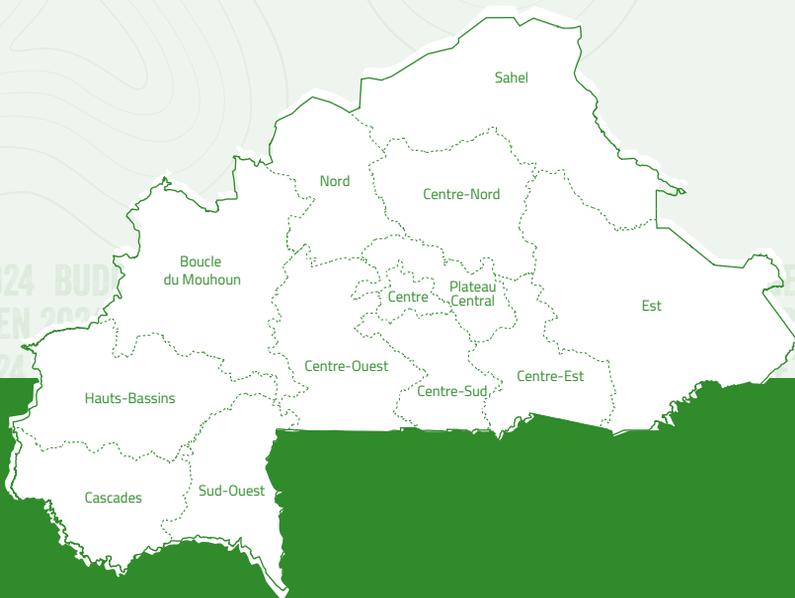




BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE



BUDGET CITOYEN

Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.

EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE



INDICATEURS

Tableau 52 Évolution de quelques indicateurs clés entre 2021 et 2024

N°	INDICATEURS	Réalizations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Effectifs des apprenants formés	1 015	8 048	5 730	5 760
2	Taux d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi (en %)	34,7	34,7	35,0	35,4
3	Effectif des formés de la formation professionnelle	32 287	50 000	50 000	50 000
4	Nombre d'auto-emplois créés	5 000	6 000	6 000	7 200
5	Nombre d'emplois décents créés	42 117	34 791	50 000	50 000

Source : DGESS/MSJE, décembre 2023

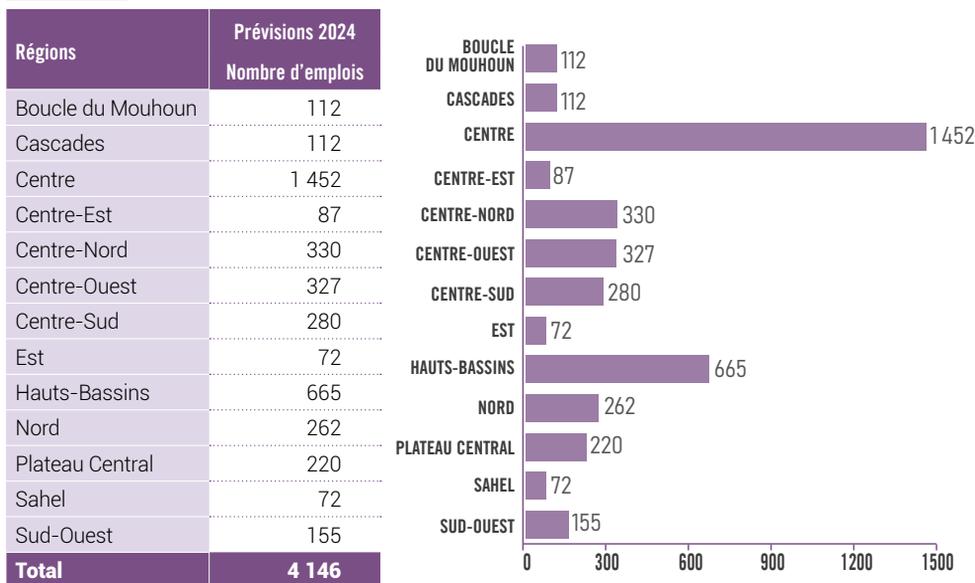
Réalizations 2022 et 2023 (au 31 octobre) et prévisions 2024

Tableau 53 Nombre d'emplois créés par région en 2022 et 2023

Régions	Réalizations 2022	2023		
		Prévisions	Réalizations au 31 octobre	Taux
Boucle du Mouhoun	213	77	56	72,73%
Cascades	167	60	59	98,33%
Centre	903	1 064	242	22,74%
Centre-Est	90	47	53	112,77%
Centre-Nord	240	235	86	36,60%
Centre-Ouest	168	237	103	43,46%
Centre-Sud	168	217	162	74,65%
Est	104	35	7	20,00%
Haut-Bassins	412	685	244	35,62%
Nord	134	192	63	32,81%
Plateau Central	140	157	83	52,87%
Sahel	30	65	0	0,00%
Sud-Ouest	173	90	59	65,56%
Total	2 942	3 161	1 217	38,50%

Source : DGESS/MSJE, décembre 2023

Tableau 54 Prévisions d'emplois à créer par région en 2024



Source : DGESS/MSJE, décembre 2023

Tableau 55 Nombre de jeunes formés par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisa- tions 2022	2023			
		Prévisions	Réalisations au 31 octobre	Taux	Observations
Boucle du Mouhoun	281	448			
Cascades	193	351			
Centre	779	947			
Centre-Est	243	400			
Centre-Nord	186	298			
Centre-Ouest	135	186			
Centre-Sud	152	294	5 847	122,96%	Les données désagrégées des réalisations par région ne sont pas disponibles.
Est	242	364			
Haut-Bassins	665	436			
Nord	217	316			
Plateau Central	955	200			
Sahel	83	136			
Sud-Ouest	244	379			
Total	4 375	4 755	5 847	122,96%	

Source : DGESS/MSJE, décembre 2023

04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 56 Prévisions de nombre de jeunes à former par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	614	25 579 882
Cascades	801	33 383 915
Centre	2 352	97 983 958
Centre-Est	788	32 841 968
Centre-Nord	705	29 373 510
Centre-Ouest	486	20 268 806
Centre-Sud	588	24 495 990
Est	661	27 530 891
Hauts-Bassins	1 717	71 536 960
Nord	455	18 968 134
Plateau Central	1 524	63 516 150
Sahel	635	26 446 998
Sud-Ouest	674	28 072 838
Total	12 000	500 000 000

Source : DGESS/MSJE, décembre 2023

Nombre de jeunes à former par région en 2024

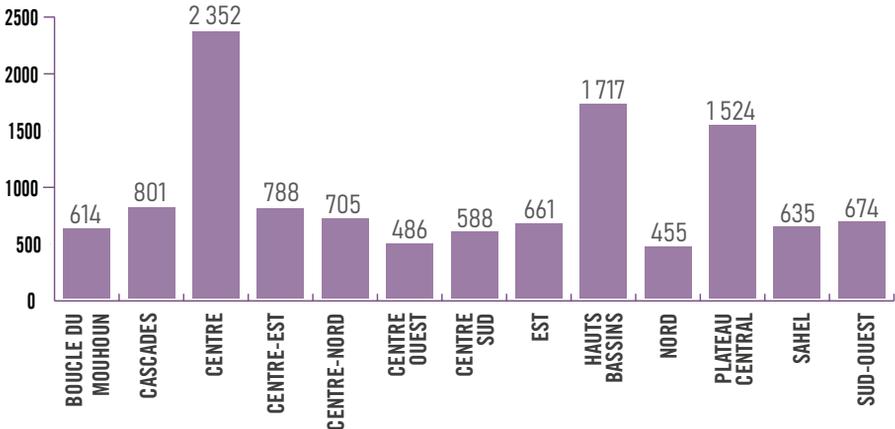


Tableau 57 Bénéficiaires de financement par région en 2022 et 2023

Régions	Réalizations 2022		2023			
	Effectifs	Financement (en FCFA)	Prévisions	Réalizations au 31 octobre		
				Effectifs	Financement (en FCFA)	Taux
Boucle du Mouhoun	23	45 000 000	196	152	80 200 000	77,55%
Cascades	18	36 000 000	91	51	38 300 000	56,04%
Centre	115	255 000 000	1362	1119	597 100 000	82,16%
Centre-Est	13	25 600 000	87	50	30 450 000	57,47%
Centre-Nord	26	53 000 000	78	38	39 800 000	48,72%
Centre-Ouest	20	42 500 000	93	72	55 300 000	77,42%
Centre-Sud	23	48 500 000	96	47	41 600 000	48,96%
Est	16	33 000 000	64	24	11 650 000	37,50%
Haut-Bassins	32	71 000 000	278	136	94 600 000	48,92%
Nord	20	39 900 000	73	46	29 900 000	63,01%
Plateau Central	11	24 500 000	145	80	57 450 000	55,17%
Sahel	8	17 000 000	57	6	2 550 000	10,53%
Sud-Ouest	11	25 000 000	80	49	31 150 000	61,25%
Total	336	716 000 000	2 700	1 870	1 110 050 000	69,26%

Source : DGESS/MSJE, octobre 2023



BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE



BUDGET CITOYEN 2024
Pour un budget compris
Ensemble pour une gestion éclairée !

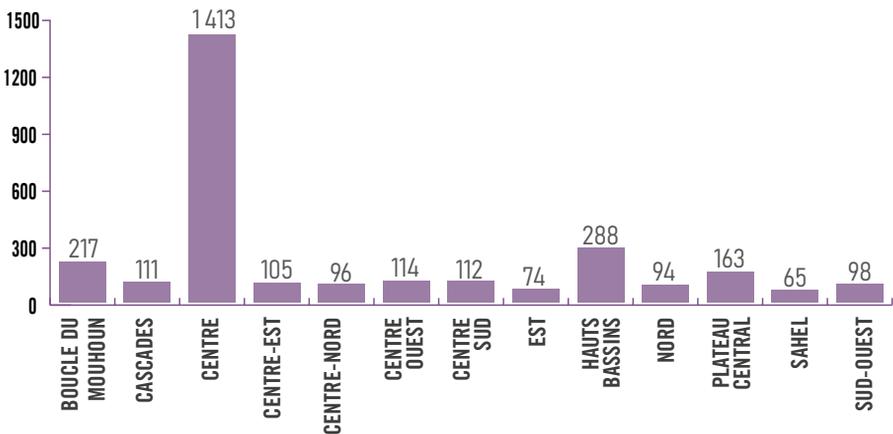
04 INSCRIPTIONS SPECIFIQUES DANS CERTAINS SECTEURS AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Tableau 58 Prévisions d'effectifs de jeunes à financer en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Nombre	Coût total (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	217	170 050 000
Cascades	111	108 050 000
Centre	1 413	984 000 000
Centre-Est	105	93 050 000
Centre-Nord	96	118 650 000
Centre-Ouest	114	115 550 000
Centre-Sud	112	118 050 000
Est	74	81 300 000
Hauts-Bassins	288	233 700 000
Nord	94	106 150 000
Plateau Central	163	113 600 000
Sahel	65	58 800 000
Sud-Ouest	98	83 050 000
Total	2 950	2 384 000 000

Source : DGESS/MSJE, décembre 2023

Nombre de jeunes à financer par région en 2024





BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

**MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

05

**MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
POUR UNE BONNE EXECUTION DU
BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024**

BUDGET CITOYEN

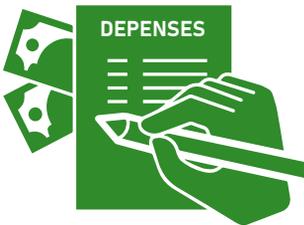
Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.

Les mesures d'accompagnement qui devraient permettre une bonne exécution du budget de l'Etat, exercice 2024, portent aussi bien sur les recettes que sur les dépenses.

En matière de recettes



Il s'agira de poursuivre la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes, l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration du rendement de l'impôt.



Concernant les dépenses, il s'agira de poursuivre :

- la modernisation des procédures de la dépense publique par la dématérialisation des processus de passation de la commande publique et des documents de la chaîne de la dépense publique ;
- la mise en place de la comptabilité de l'ordonnateur pour une plus grande efficacité du processus

de redevabilité et de suivi de l'exécution des dépenses d'investissements à travers les Autorisations d'engagement et les Crédits de paiement (AE/CP) :

- l'opérationnalisation des Directions de la solde et de l'ordonnancement (DSO) dans les ministères et institutions et le renforcement des capacités des acteurs ;
- l'opérationnalisation des nouveaux réseaux comptables avec la nomination, la formation, l'équipement et l'installation des comptables ;
- l'accélération de la mise en œuvre des autres innovations induites par la loi organique 2015-073/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances (responsables de programmes budgétaires, dialogue de gestion, validation des rapports annuels de performance, revue des programmes budgétaires, dispositif de contrôle interne...).



BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

**MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

06

**THEMATIQUE 2024 : FONDS DE
SOUTIEN PATRIOTIQUE (FSP)**

BUDGET CITOYEN

Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.



**POUR MA PATRIE, JE M'ENGAGE !
JE CONTRIBUE AU FSP**

FONDS DE SOUTIEN PATRIOTIQUE (FSP)

Pourquoi le FSP ?



Depuis 2015, le Burkina Faso traverse une crise sécuritaire sans précédent. Cette crise engendre une pression accrue sur les finances publiques dans un environnement marqué par la diminution des ressources extérieures. Pour accompagner la résilience des populations et de l'économie nationale et dans le souci de recouvrer l'intégrité du territoire national, des initiatives ont été développées par le Gouvernement. C'est à ce titre qu'un fonds dénommé « **Fonds de soutien patriotique (FSP)** » a été créé.

Qu'est-ce que le FSP ?



Le FSP est une solution alternative de mobilisation des ressources pour soutenir la prise en charge des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP). C'est un mécanisme de collecte des ressources non doté d'une autonomie financière et d'une personnalité morale. Le FSP a été acté par le décret n°2023-0021/PRES-TRANS/PM/MDAC/MATDS/MEFP du 23 janvier 2023 et est instauré pour une durée d'un an, renouvelable en cas de besoin.

Objet



Le FSP a pour objet la collecte des contributions financières en vue de soutenir et d'accompagner les efforts de défense et de sécurisation du territoire national.

D'où proviennent les ressources du FSP ?



Elles proviennent :

- ▶ des contributions financières volontaires des personnes physiques et morales résidant au Burkina Faso et de la diaspora, des partenaires techniques et financiers ;
- ▶ des dons et legs ;
- ▶ des affectations de ressources spécifiques ;
- ▶ de la contribution spéciale sur la consommation de certains produits, services (tabacs, boissons alcoolisées et non alcoolisées, produits cosmétiques et de parfumerie, véhicules à moteur, sacs et sachets en matière plastique, cessions de terrains hors lotissement, abonnements et réabonnements auprès des opérateurs de télévision privée, services mobiles prépayés des entreprises de téléphonie) et le bénéfice des entreprises ;
- ▶ toute autre ressource autorisée.

A quoi servent les ressources du FSP ?

Les ressources du FSP sont destinées exclusivement à financer les dépenses des VDP, notamment les rémunérations, les équipements et le carburant.

ORGANES D'ADMINISTRATION



Organe national de décision du FSP. Il est prévu une session du CO-FSP une fois par trimestre.



Il dispose d'un mandat permanent du Conseil d'orientation pour administrer les ressources du FSP et tient chaque mois une session ordinaire pour faire le point sur la collecte et l'affectation des ressources.

COMPOSITION ET MISSIONS DES ORGANES

CONSEIL D'ORIENTATION

Composition

- ▶ **Premier Ministre ;**
- ▶ **Représentants :**
 - Gouvernement ;
 - Partis politiques ;
 - Patronat ;
 - Syndicats ;
 - Société civile.

Missions

- ▶ statuer sur les principales questions touchant à la gestion des ressources du FSP ;
- ▶ s'assurer de la bonne utilisation ;
- ▶ délibérer sur l'affectation des ressources aux VDP ;
- ▶ délibérer sur la définition d'une stratégie et d'un plan de communication pour susciter l'adhésion de tous à l'initiative de mobilisation des ressources pour la lutte contre le terrorisme.

COMITÉ DE GESTION

Composition

- ▶ **SG du MEFP ;**
- ▶ **Représentants :**
 - Présidence du Faso ;
 - Ministères ;
 - Patronat ;
 - Société civile ;
 - Syndicats ;
 - VDP.

Missions

- ▶ assurer le suivi de la collecte, de la centralisation et de la gestion des ressources du FSP ;
- ▶ veiller au fonctionnement et à la bonne gestion des ressources et rendre compte au Conseil d'orientation sur toutes les démarches qu'il entreprend et des réponses qui lui sont parvenues.



BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE



FONDS DE SOUTIEN PATRIOTIQUE (FSP)

ORGANES DE CONTROLE



Autorité Supérieure
de Contrôle d'Etat
et de lutte contre la
Corruption



Cour des Comptes



Inspection
Générale des
Finances



Inspection
Technique du
Trésor

NB : En plus du contrôle par les organes ci-dessus, la gestion financière et comptable du FSP est soumise au contrôle et à l'inspection de tout organisme ou association de lutte contre la corruption légalement reconnue et peut faire l'objet d'un audit indépendant sur initiative de l'Etat ou de ses partenaires.

Par ailleurs, pour plus de traçabilité, de transparence et de visibilité, le FSP a été érigé en un Compte d'affectation spéciale (CAS). Ce CAS est rattaché au Ministère de la défense et des anciens combattants (MDAC), avec une prévision budgétaire au titre de l'année 2024 de 100 milliards FCFA.

CONCLUSION

Le budget de l'Etat, exercice 2024 s'inscrit dans une dynamique de mise en œuvre du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) et de respect des engagements avec les Partenaires techniques et financiers (PTF).

Le PA-SD vise la poursuite des actions entreprises dans les domaines sécuritaire et humanitaire avec une intensification des efforts des Forces de défense et de sécurité (FDS) accompagnées des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP). Dans ce sens, le secteur de la défense et de la sécurité a fait l'objet d'une attention particulière dans l'allocation des ressources budgétaires pour la reconquête de l'intégrité du territoire national. Toutefois, les secteurs sociaux ont toujours bénéficié d'une place de choix dans le budget.

L'atteinte des résultats escomptés du budget 2024 nécessite une bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques notamment une mobilisation optimale des recettes et une exécution efficiente des dépenses budgétaires.

A cet effet, une participation citoyenne à l'action gouvernementale est nécessaire. Cette participation passe par l'appropriation du budget de l'Etat qui devrait être facilitée par le présent budget citoyen.

En plus de la version française, le budget citoyen est traduit en sept (07) langues nationales que sont le mooré, le dioula, le fulfuldé, le gulmancema, le bissa, le lyélé et le dagara. Il fait l'objet d'une large campagne de communication.



BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

**MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

BUDGET CITOYEN 2024 BUDGET CITOYEN 2024 BUDGET CITOYEN 2024 BUDGET CITOYEN 2024
BUDGET CITOYEN 2024 BUDGET CITOYEN 2024 BUDGET CITOYEN 2024 BUDGET CITOYEN 2024
BUDGET CITOYEN 2024 BUDGET CITOYEN 2024 BUDGET CITOYEN 2024 BUDGET CITOYEN 2024

ANNEXES

BUDGET CITOYEN

Un langage simplifié pour mieux comprendre l'action gouvernementale.

ANNEXE 1 Prévisions des Comptes d'affectation spéciale (CAS) 2023-2024 (en milliers de FCFA)

Intitule du compte	Prévisions corrigées 2023	Prévisions initiales 2024	Variation	
			Montant	Taux
Compte spécial n° 125 « Plan d'actions de la stratégie nationale de microfinances »	500 000	-	-500 000	-100,00%
Compte spécial n° 126 « Fonds de soutien au développement de l'enseignement de base »	13 411 571	3 400 000	-10 011 571	-74,65%
Compte spécial n° 127 « Cantines scolaires du secondaire »	276 715	198 450	-78 265	-28,28%
Compte spécial n° 128 « Fonds d'appui au développement du système de santé »	43 200	43 200	-	0,00%
Compte spécial n° 129 « Fonds de soutien à la modernisation de l'administration publique »	427 971	2 780 000	2 352 029	549,58%
Compte spécial n° 130 « Opération lotissement centres urbains et ruraux au Burkina Faso »	599 190	914 164	314 974	52,57%
Compte spécial n° 131 « Fonds de développement de la statistique »	160 700	185 157	24 457	15,22%
Compte spécial n° 132 « Cadastre fiscal »	50 000	75 000	25 000	50,00%
Compte spécial n° 142 « Remboursement crédits TVA »	100 000 000	125 000 000	25 000 000	25,00%
Compte spécial n° 143 « Approvisionnement en Eau et Assainissement »	67 710 866	30 438 966	-37 271 900	-55,05%
Compte spécial n° 144 « Appui à la formation professionnelle »	7 145 497	504 479	-6 641 018	-92,94%
Compte spécial n° 148 « Gestion des Frontières »	1 428 682	-	-1 428 682	-100,00%
Compte spécial n° 154 « Fonds d'assurance en matière de publicité foncière »	406 250	605 000	198 750	48,92%
Compte spécial n° 155 « Fonds de Soutien Patriotique »	100 000 000	100 000 000	-	0,00%
Compte spécial 156 « Programme pour la Résilience, la Gouvernance Locale et les services de base (PREGOLS) »	-	10 244 050	10 244 050	
TOTAL	292 160 643	274 388 466	-17 772 177	-6,08%

Source : DGB/MEFP, décembre 2023

ANNEXE 2 Evolution de l'encours de la dette publique sur la période 2022-2024 (en milliards de FCFA)

Rubriques	Situation		Projections	
	31/12/2022	31/10/2023	31/12/2023	31/12/2024
Dette extérieure	3 032,47	3 214,99	3 323,48	3 644,40
Multilatérale	2 714,93	2 895,40	2 995,20	3 304,50
Bilatérale	263,54	269,49	267,69	271,92
Banques commerciales	54,00	50,10	60,59	67,98
Dette intérieure	3 704,74	3 738,70	4 331,77	5 066,99
Institutions Financières	613,48	534,50	694,25	786,37
Institutions non Financières	299,41	117,20	343,12	393,22
Marché Monétaire et Financier	2 791,85	3 087,00	3 294,40	3 887,40
Total	6 737,21	6 953,69	7 655,25	8 711,39
PIB nominal	11 969,50		12 587,30	13 521,90
Encours dette publique/PIB	56,29%		60,82%	64,42%

Source : DGEF, CPC décembre 2023

ANNEXE 3 Principales étapes d'élaboration du budget de l'Etat

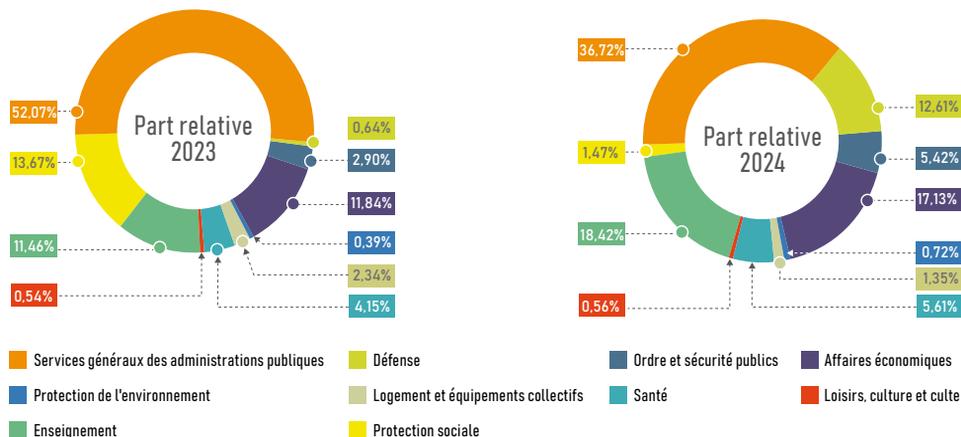
Phases	Activités	Acteurs	Calendrier
Cadrage budgétaire	Définition des priorités et des choix stratégiques budgétaires	DGEP/MEFP	Janvier – Février
	Détermination des enveloppes globales (recettes et dépenses) et sectorielles (crédits budgétaires des ministères et institutions) à travers le cadrage budgétaire.	DGB/MEFP	Mars-Avril
	Notification des enveloppes sectorielles aux ministères et aux institutions à travers la circulaire budgétaire.	DGB/MEFP	Mai
	Elaboration des DPPD (avant-projets de budget) des ministères et des institutions.	Ministères et Institutions	Mai – Juin
Conférences budgétaires	Examen technique des DPPD des ministères et des institutions.	DGB/MEFP	Juin
	Arbitrage des DPPD des ministères et institutions	MEFP	Juillet
	Arbitrage de l'avant-projet de loi de finances	Gouvernement	Septembre
	Adoption de l'avant-projet de loi de finances	Conseil des ministres	
Vote	Dépôt du projet de loi de finances	Ministère en charge des relations avec le Parlement	Septembre
	Examen par la Commission des finances et du budget (COMFIB) et vote du projet de loi de finances	Parlement	Octobre-Décembre
Promulgation	Prise d'un décret de promulgation de la loi de finances	Président du Faso	Décembre

Source : DGB/MEFP

ANNEXE 4 Présentation du budget de l'Etat selon l'objet socio-économique de la dépense (classification fonctionnelle) en 2023 et 2024 (en milliers de FCFA)

Libellés	2023		2024	
	Prévisions corrigées	Part relative	Prévisions initiales	Part relative
01 Services généraux des administrations publiques	1 761 485 729	52,07%	1 356 595 165	36,72%
02 Défense	21 503 541	0,64%	465 806 040	12,61%
03 Ordre et sécurité publics	98 054 177	2,90%	200 206 236	5,42%
04 Affaires économiques	400 490 947	11,84%	632 835 385	17,13%
05 Protection de l'environnement	13 307 092	0,39%	26 537 643	0,72%
06 Logement et équipements collectifs	79 115 758	2,34%	49 809 644	1,35%
07 Santé	140 407 869	4,15%	207 197 482	5,61%
08 Loisirs, culture et culte	18 248 711	0,54%	20 656 359	0,56%
09 Enseignement	387 697 697	11,46%	680 485 457	18,42%
10 Protection sociale	462 348 530	13,67%	54 464 601	1,47%
Total	3 382 660 051	100,00%	3 694 594 012	100,00%

Source : DGB/MEFP, décembre 2023



ANNEXE 5 Récapitulatif des ressources transférées aux Collectivités territoriales de 2022 à 2024 (base LFI) (en milliers de FCFA)

STRUCTURES BENEFICIAIRES	2022	2023	2024
Ressources liées aux compétences transférées	41 267 367	34 585 243	37 855 063
Enseignement de base	32 232 869	27 673 536	28 410 636
Santé	6 284 150	6 284 150	6 284 150
Eau potable et Assainissement	1 800 000	352 474	2 783 698
Sports et loisirs	30 456	30 456	30 456
Culture et tourisme	29 627	29 627	69 627
Jeunesse et Emploi	50 000	50 000	50 000
Action sociale et solidarité Nationale	95 000	45 000	95 000
MARAH	262 969	0	48 200
MDICAPME	87 296	0	83 296
MEFP	395 000	120 000	0
Autres appuis à la décentralisation	183 317 029	320 247 095	440 184 237
Dotations globales	6 774 000	6 774 000	6 774 000
Dotation aux régions	1 354 800	1 354 800	1 354 800
Dotation aux communes	5 419 200	5 419 200	5 419 200
Subvention (Taxe sur les produits pétroliers)	10 088 291	12 543 000	14 111 808
Rémunération ex-agents des provinces	326 000	350 000	350 000
Droit de tirage Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT)	4 500 000	2 000 000	1 000 000
Mesures Sociales (HIMO)	2 700 000	500 000	500 000
Décentralisation et Participation Citoyenne (DPAC)	9 036 117	0	0
Appui aux brigades vertes (Ouaga et Bobo)	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Aménager et bitumer les voiries urbaines dans la ville de Ouagadougou	4 413 000	0	0
Projets et programmes	115 058 491	246 370 297	362 702 708

ANNEXE 5 Récapitulatif des ressources transférées aux Collectivités territoriales de 2022 à 2024 (base LFI) (en milliers de FCFA)

STRUCTURES BENEFICIAIRES	2022	2023	2024
Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL)	6 215 634	7 051 005	4 844 376
Programme d'urgence pour le Sahel (PUS)	60 000	66 300	66 300
Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR)		18 945 919	25 764 802
Projet communautaire de résilience et de stabilisation dans le Sahel (PCRSS)		7 111 950	8 808 950
Projet national de développement rural productif (PNDRP)	0	125 000	0
Autres projets et programmes	108 782 857	213 070 123	323 218 280
Fiscalité partagée	7 755 613	11 598 798	14 095 721
Fonds minier de développement local (MINES) 20% des royalties	21 465 517	38 911 000	39 450 000
Structures d'appui à la décentralisation	438 435	583 931	679 976
Commission technique interministérielle (CTI)	74400	203 496	202 183
Comité national de la coopération décentralisée (CNCD)	19 982	14 967	13 507
Conférence nationale de la décentralisation (CONAD)	7 053	15 036	15 036
Commission nationale des finances locales (CONAFIL)	29 999	30 337	29 250
Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF)	50 000	50 000	50 000
Association des régions du Burkina Faso (ARBF)	50 000	50 000	50 000
Commission nationale d'aménagement et de développement durable du territoire (CNADDT)	7 001	20 000	20 000
Etude réalisation SNADDT/SRADDT	0	0	100 000
Fonctionnement du FPDCT	200 000	200 095	200 000
Total général	225 022 831	355 416 269	478 719 276
Part du budget transférée aux collectivités territoriales	10,36%	15,37%	17,23%

Source : DGB/MEFP, décembre 2023

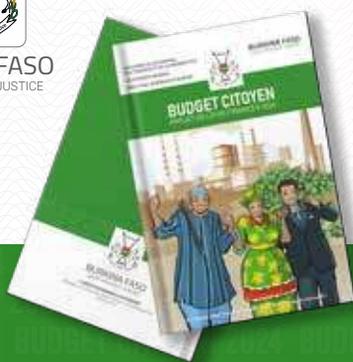
ANNEXE 6 Quelques projets routiers programmés au titre de l'année 2024 (en milliers FCFA)

N°	Projets	Dotations initiales 2023
1	Construction et bitumage de la voie contournement de la ville de Ouaga	30 000 000
2	Construction de la Route régionale (RR) N°11 Kolinka-Fara-Pourra Carrefour	5 518 438
3	Construction et bitumage de la Route nationale (RN) N°10 Tougan-Ouahigouya	5 469 560
4	Construction et bitumage de la RN N° 23 Ouahigouya-Titao-Djibo (115 km)	4 509 662
5	Renforcement de la route communautaire CU2A Gounghin-Fada-Piéga-frontière Niger	25 387 119
6	Aménagement des routes de désenclavement interne	4 250 236
7	Construction et bitumage du boulevard des Tansoba entre l'intersection RNO3 et l'échangeur du Nord (Rocade Nord)	10 868 519
Total		86 003 534

Source : DGB/MEFP, décembre 2023



BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE



LE **BUDGET**
CITOYEN **2024**

Disponible en numérique sur
www.dgb.gov.bf

ANNEXE 7 Calendrier de diffusion du budget citoyen 2024

Document à publier	Structure responsable de la diffusion	Date limite de publication (norme IBP)	Période de diffusion proposée pour le Burkina	Canal	Justification	Champ	Observation
Le budget citoyen	DGB	Au plus tard trois (03) mois après la promulgation de la LFI	Au plus tard trois (03) mois après la promulgation de la LFI	Radio	Partager l'information budgétaire avec un large public dans les langues locales (stations de radio locale, etc.)	OSC, Presse, Collectivités Territoriales,	La radio permet de toucher un plus grand public avec des moyens modestes (radio à pile, téléphone portable, etc.)
				Télévision	Partager l'information budgétaire avec un large public en mettant en évidence les images traduisant les ambitions affichées	OSC, Presse, Collectivités Territoriales,	En plus de renfermer certains avantages de la radio, la télé permet de toucher certains groupes (handicapés auditifs, etc.)
				Presse écrite	Partager l'information budgétaire à ceux qui ont un niveau minimum d'instruction	Administration, OSC, Presse, Collectivités Territoriales,	L'archivage des journaux permet de relire et de partager les informations avec plusieurs personnes.
				Plateforme web d'accès	Permettre l'accès facile aux données budgétaires à travers les visualisations interactives	Accessibilité à internet	Elle permet de donner des statistiques analytiques, graphiques et de diffuser des capsules vidéos.

INFORMATIONS UTILES



REAGISSEZ À CE GUIDE

Pour télécharger ce document et trouver de plus amples informations sur la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2024,

visitez le site web de la DGB :

www.dgb.gov.bf.

Pour vos remarques, commentaires et suggestions sur le contenu du Budget Citoyen,

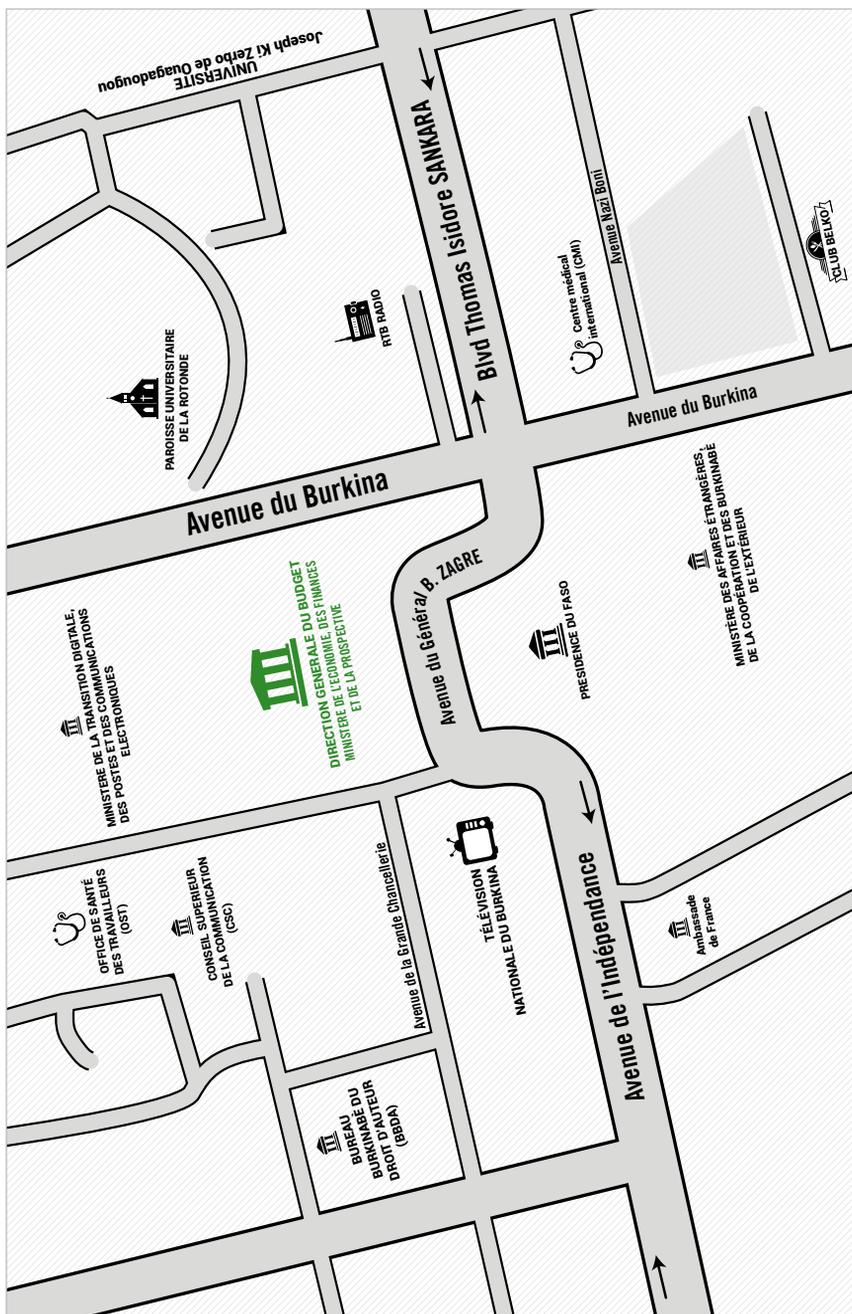
- rendez-vous sur la page Facebook : **<https://www.facebook.com/dgbburkinafaso>** ;
- ou envoyez un mail à l'adresse : **dgb@finances.gov.bf**.

Pour toute autre information sur les finances publiques

Rendez-vous à la Direction générale du budget (DGB), située dans l'enceinte du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP) sise Avenue du 11 Décembre face à la Télévision nationale du Burkina (TNB).



SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA DGB





HAUT
COMMISSARIAT





BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE

EQUIPE D'ELABORATION DU BUDGET CITOYEN 2024

MEFP

Superviseur

SOULAMA Vieux Abdoul Rachid

Président

SANFO Arouna

Membres

BASSOLE Léon

BOUNDAGO Madi

DABOU Marc

DEMBELE Karim Félix

DOUMBIA Karamoko

GOUEM Léfodara Hortense

KABORE K. Mariel

KOMBELEMSIGRI Clément P.

OUEDRAOGO Michel Frédéric

OUEDRAOGO/TARNAGDA Sylvie Olga

OUEDRAOGO Ousmane

ROUAMBA Dominique

SAKANDE Mahamoudou

SIA Yacoubou

TIAO Koibiet

OSC

OUATTARA Karamoko

OUBA Boukari

CONCEPTION GRAPHIQUE

RICOCHET

BONTOGHO K. Modeste



BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

© **DIRECTION GENERALE DU BUDGET**

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
Novembre 2023